



RAPPORT 2024 > AUVERGNE-RHÔNE ALPES

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2024 DE L'OPTL

> AUVERGNE-RHÔNE ALPES

AFT

17 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'Auvergne

Tél. 07 50 14 64 24

auvergnerhonealpes@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Auvergne-Rhône Alpes grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Edito

Le rapport de l'Observatoire régional Prospectif des métiers et qualifications professionnelles du Transport et de la Logistique d'Auvergne Rhône-Alpes porte une analyse sur l'évolution de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique pour l'année 2023.

Le climat de la crise énergétique et des conflits géopolitiques aura continué à marquer cette année 2023. L'inflation est toujours présente et entraîne un ralentissement de l'activité. Le taux d'évolution des salariés est négatif (- 0,32%), ce qui n'était pas le cas depuis plus de 10 ans.

Tous les secteurs sont touchés par cette baisse d'activité, qui s'est accrue dans le transport de marchandises depuis septembre 2023. Dans le transport de voyageurs, la pénurie de candidats continue de freiner l'activité, alors que les demandes notamment sur l'activité tourisme repartent. Dans le transport sanitaire, le turn-over est toujours important.

Les perspectives sur 2024 sont plus optimistes dans le transport sanitaire. L'activité est variable selon les semaines, mais le secteur se montre dynamique, avec notamment le développement du transport partagé.

Dans le transport de voyageurs, l'effet des jeux olympiques et des compétitions internationales des Woldskills ont permis de retrouver une activité satisfaisante.

En transport de marchandises, la crise persiste malheureusement.

C'est donc toujours sur fond de contexte inflationniste, des baisses d'activités importantes et d'une situation pénurique de main d'œuvre toujours omniprésente, que les membres paritaires de l'OPTL Auvergne-Rhône-Alpes , ont orienté leurs prévisions sur 2024 plutôt vers la stabilité.

Nous profitons de cet édito pour remercier très chaleureusement, comme il se doit, tous les partenaires publics et chefs d'entreprises qui nous transmettent leurs données statistiques, nous permettant grâce à cela de recueillir une somme d'information pour affiner nos analyses et évolutions des différents secteurs d'activité des transports routiers et des activités auxiliaires du transport et de l'aide apportée par l'OPCO Mobilités.

Sébastien GIRON
Président OPTL

Laila SASSA
Vice-Présidente OPTL

Champ d'application et d'observation

➤ Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

➤ **Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport**

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*	
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Auvergne-Rhône-Alpes, on met ainsi en évidence que :

- 50 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 56 % des conducteurs routiers et grands routiers et 25 % des conducteurs livreurs.
- 58 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 38 % sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 4 % des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ **Méthodologie**

▪ **« Calage » des données d'enquête sur les statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE**

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'URSSAF CAISSE NATIONALE qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

▪ **Mise à jour des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE 2009-2019**

Les séries URSSAF CAISSE NATIONALE pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'URSSAF CAISSE NATIONALE, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'URSSAF CAISSE NATIONALE. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE mises à jour.

➤ Livrables

**Une enquête annuelle réalisée en région
auprès des transporteurs**

Les entreprises régionales de la branche sont invitées, sous couvert d'anonymat, à communiquer un état de leurs effectifs au 31 décembre et à répondre à un questionnaire dédié à leurs enjeux emploi et formation. L'exploitation des résultats est menée selon la méthode des quotas, par région, taille d'établissement et secteurs d'activité de la branche.

En 2023, la région Auvergne-Rhône-Alpes a recueilli et exploité 273 questionnaires soit 5 % des établissements de la branche conventionnelle régionale, représentant 11 % des salariés.

**Production
principale**

- **Le rapport national**
de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications Transport Logistique
Présente un portrait, actualisé tous les ans, de la branche en France.
Traite, chaque année, des grands enjeux emploi/formation de branche.
- **Le rapport régional**
de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications Transport Logistique
Décline, à l'échelle locale, les données et analyses nationales.
Approfondit les spécificités et les particularités régionales de la branche.

**Productions
complémentaires**

- **Synthèse régionale**
Un « 4 pages » qui offre une présentation des chiffres clés de la branche en région.
- **Synthèses sectorielles**
Trois folios de 4 pages qui zooment sur chacun des 3 grands secteurs d'activité de la branche en région.
- **Synthèses personnalisées**
Un ensemble d'indicateurs RH individualisés remis aux entreprises qui répondent à l'enquête annuelle.
- **Présentation publique**
Une conférence régionale, dédiée au rapport OPTL, favorise l'échange entre la branche et les institutions.

L'emploi et les employeurs de la Branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2023

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
Transport routier de marchandises	3 439	62%	25 506	61%
Transport routier de voyageurs	394	7%	2 692	6%
Déménagement	131	2%	1 277	3%
Location	134	2%	1 103	3%
Auxiliaires de transport	706	13%	4 706	11%
Prestataires logistiques	247	4%	1 633	4%
Transport sanitaire	516	9%	4 827	12%
Ensemble de la branche	5 566	100%	41 744	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2022

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
Transport routier de marchandises	12 720	85 %	108 355	90 %
Transport routier de voyageurs	189	1 %	1 705	1 %
Déménagement	78	1 %	847	1 %
Location	99	1 %	704	1 %
Auxiliaires de transport	1 763	12 %	7 203	6 %
Prestataires logistiques	82	1 %	691	1 %
Transport sanitaire	106	1 %	887	1 %
Ensemble de la branche	15 036	100 %	120 391	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Au moment de l'édition du présent rapport, l'INSEE n'était pas encore en mesure de fournir des données actualisées relatives aux entreprises et établissements du fait d'une refonte de son système d'information. Les données sont donc celles au 1er janvier 2022.

Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2023

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Etablissements	6 112	39	132	6 283
Evolution 2022/2023	0%	3%	595%	2%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

En 2023, dans la Branche, on observe globalement un niveau de créations d'entreprises comparable à 2022. La plupart d'entre elles ont eu lieu dans le secteur du transport routier de marchandises (97 %) et notamment 80 % dans le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis, activité très développée pendant la crise sanitaire Covid-19 à la suite de l'augmentation du e-commerce.

Pour le transport sanitaire, Ellisphère, qui communique ces données, évoque un effet de rattrapage au niveau du guichet unique (obligatoire depuis le 1er janvier 2023 pour les formalités de création, de modification ou de cessation d'activité de toutes les entreprises), qui a provoqué un volume de créations non significatif. Globalement, depuis son instauration, plusieurs institutions dénoncent les dysfonctionnements de ce guichet unique, qui entraînent un retard important dans le traitement des formalités et une difficulté dans l'analyse des données.

Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2023

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Etablissements	4 020	22	19	4 061
Evolution 2022/2023	18%	214%	217%	19%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

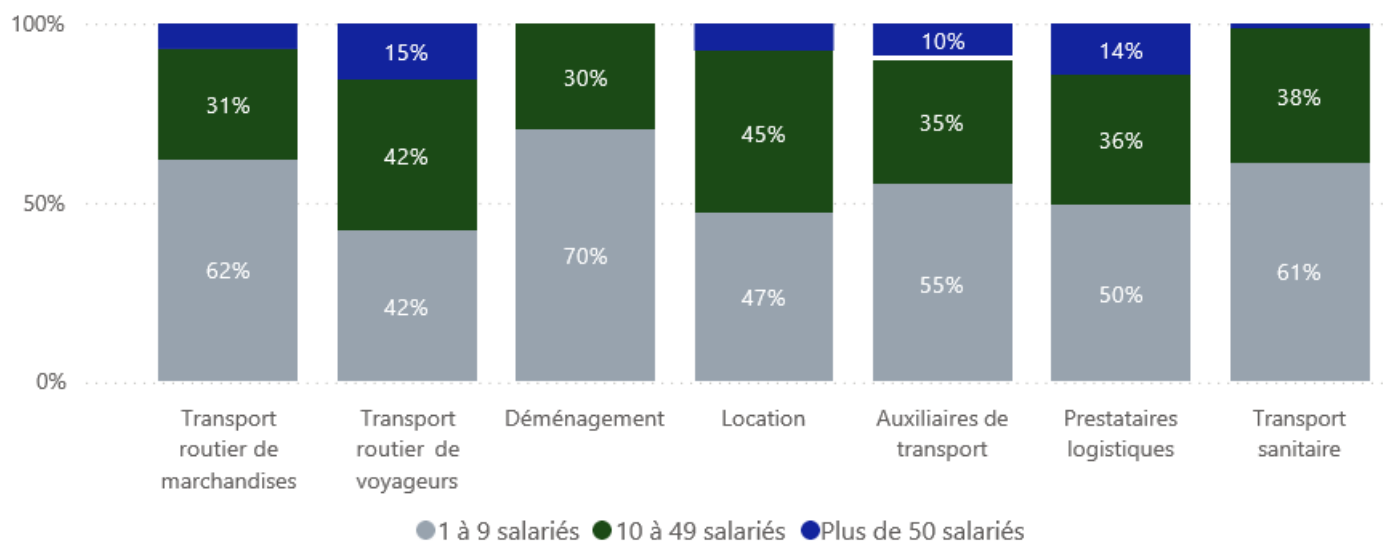
En 2023, dans la Branche, on observe globalement un niveau de défaillances d'entreprises avec salariés et cessations d'activité comparable à 2022. La plupart d'entre elles ont eu lieu dans le secteur du transport routier de marchandises (99 %) et notamment 95 % dans le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis, activité très développée pendant la crise sanitaire Covid-19 à la suite de l'augmentation du e-commerce.

En fait, les défaillances et cessations ont eu tendance à se replier dans les « Autres activités de poste et de courrier » (- 4 %), tandis qu'elles ont progressé dans l'ensemble des autres secteurs d'activité (+ 22 % en 2023, soit 7 255 cas).

Dans plus de 95% des cas, il s'agit de cessations d'activité, avec des petites entreprises qui commençaient à rencontrer des difficultés et ont préféré se mettre en cessation d'activité plutôt que d'aller vers une procédure judiciaire.

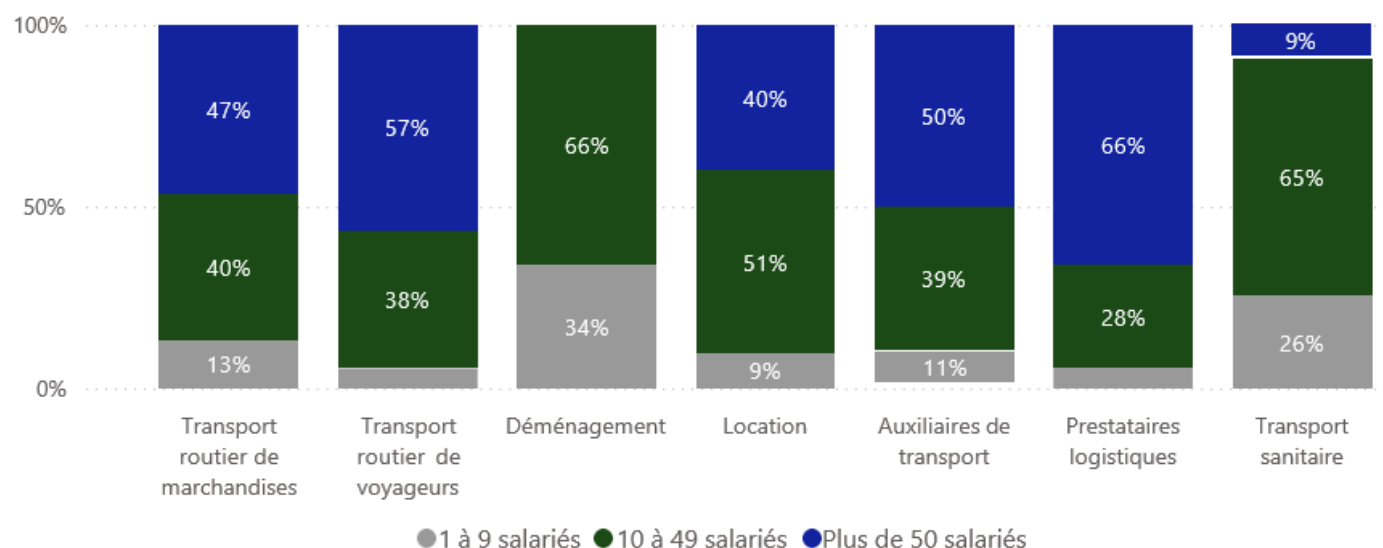
Les caractéristiques des employeurs

Pourcentage d'établissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2023



Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Effectif salarié par activité et classe de taille au 31 décembre 2023



Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements employeurs par département et par activité au 31 décembre 2023

	Auvergne	3	15	43	63	Rhône-Alpes	1	7	26	38	42	69	73	74	AuRA
AUX	80	13	6	8	53	626	44	10	45	111	52	296	17	50	706
DEM	19	5	1	3	10	112	7	2	12	18	9	44	6	14	131
LOC	17	3	1	2	11	117	12	7	12	19	8	40	9	11	134
PRL	15	4	1	2	8	233	28	11	22	56	19	71	11	14	247
TRM	497	98	64	84	251	2942	233	65	253	515	356	1108	185	227	3439
TRS	135	43	25	27	40	381	40	27	28	63	35	141	24	23	516
TRV	69	4	15	18	32	325	22	17	24	58	29	56	59	60	394
TOTAUX	832	170	113	144	405	4735	386	139	395	839	508	1757	311	400	5567

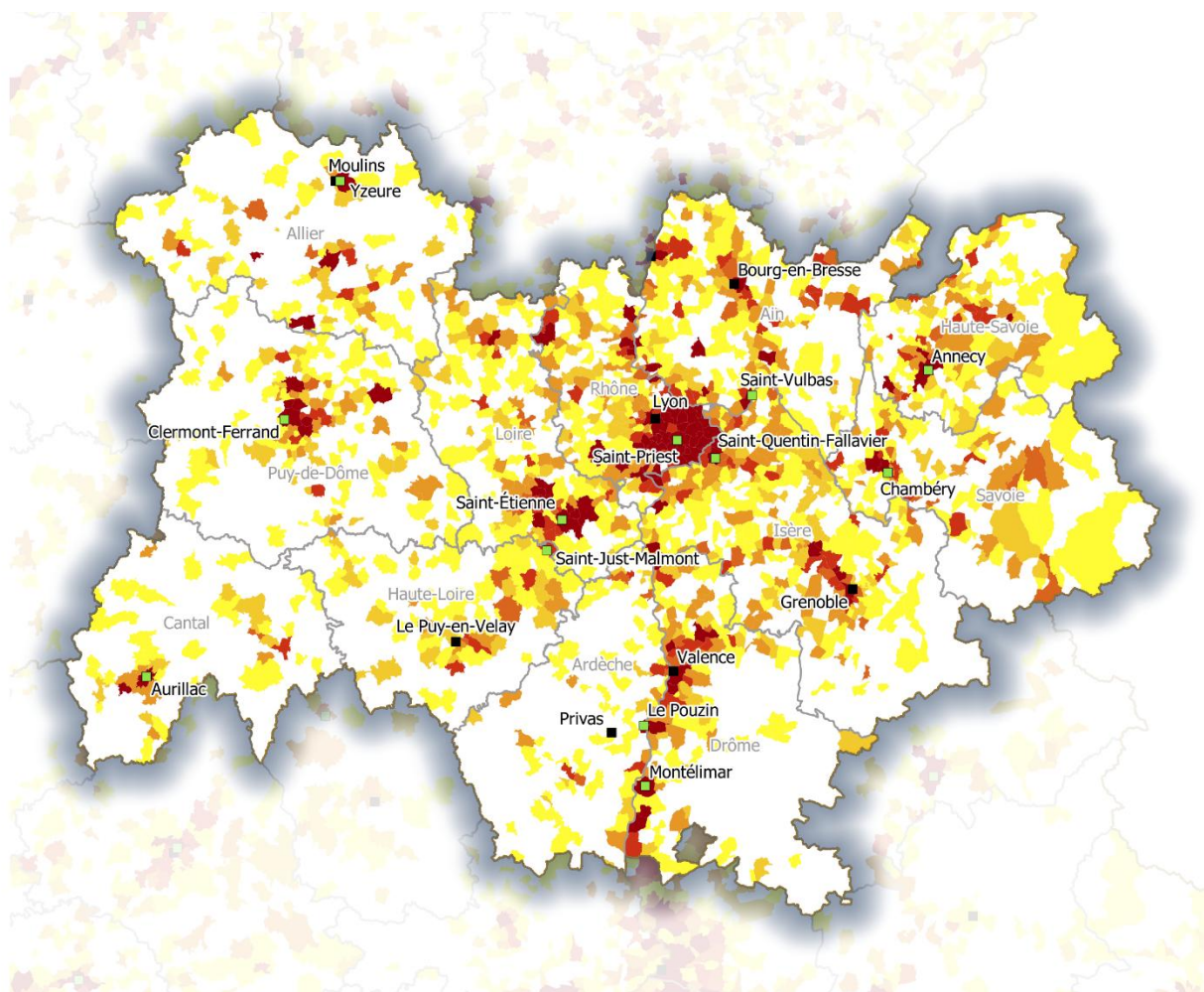
Plus de 32% des établissements employeurs de la branche en région Auvergne-Rhône-Alpes sont situés dans le département du Rhône. Ce département concentre également plus 1/3 des entreprises de transports routiers de marchandises, des activités auxiliaires de transports, des prestataires logistiques et des entreprises de déménagement.

en %	Auvergne	3	15	43	63	Rhône-Alpes	1	7	26	38	42	69	73	74	AuRA
AUX	10%	8%	5%	6%	13%	13%	11%	7%	11%	13%	10%	17%	6%	13%	13%
DEM	2%	3%	1%	2%	2%	2%	2%	1%	3%	2%	2%	3%	2%	4%	2%
LOC	2%	2%	1%	1%	3%	2%	3%	5%	3%	2%	2%	2%	3%	3%	2%
PRL	2%	3%	1%	1%	2%	5%	7%	8%	6%	7%	4%	4%	4%	4%	4%
TRM	60%	58%	57%	58%	62%	62%	60%	47%	64%	61%	70%	63%	59%	57%	62%
TRS	16%	25%	22%	19%	10%	8%	10%	19%	7%	8%	7%	8%	8%	6%	9%
TRV	8%	2%	13%	13%	8%	7%	6%	12%	6%	7%	6%	3%	19%	15%	7%
par territoire	100%	20%	14%	17%	49%	100%	8%	3%	8%	18%	11%	37%	7%	8%	
pour AuRA	15%	3%	2%	3%	7%	85%	7%	2%	7%	15%	9%	32%	6%	7%	

La localisation des emplois

Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2023, en région

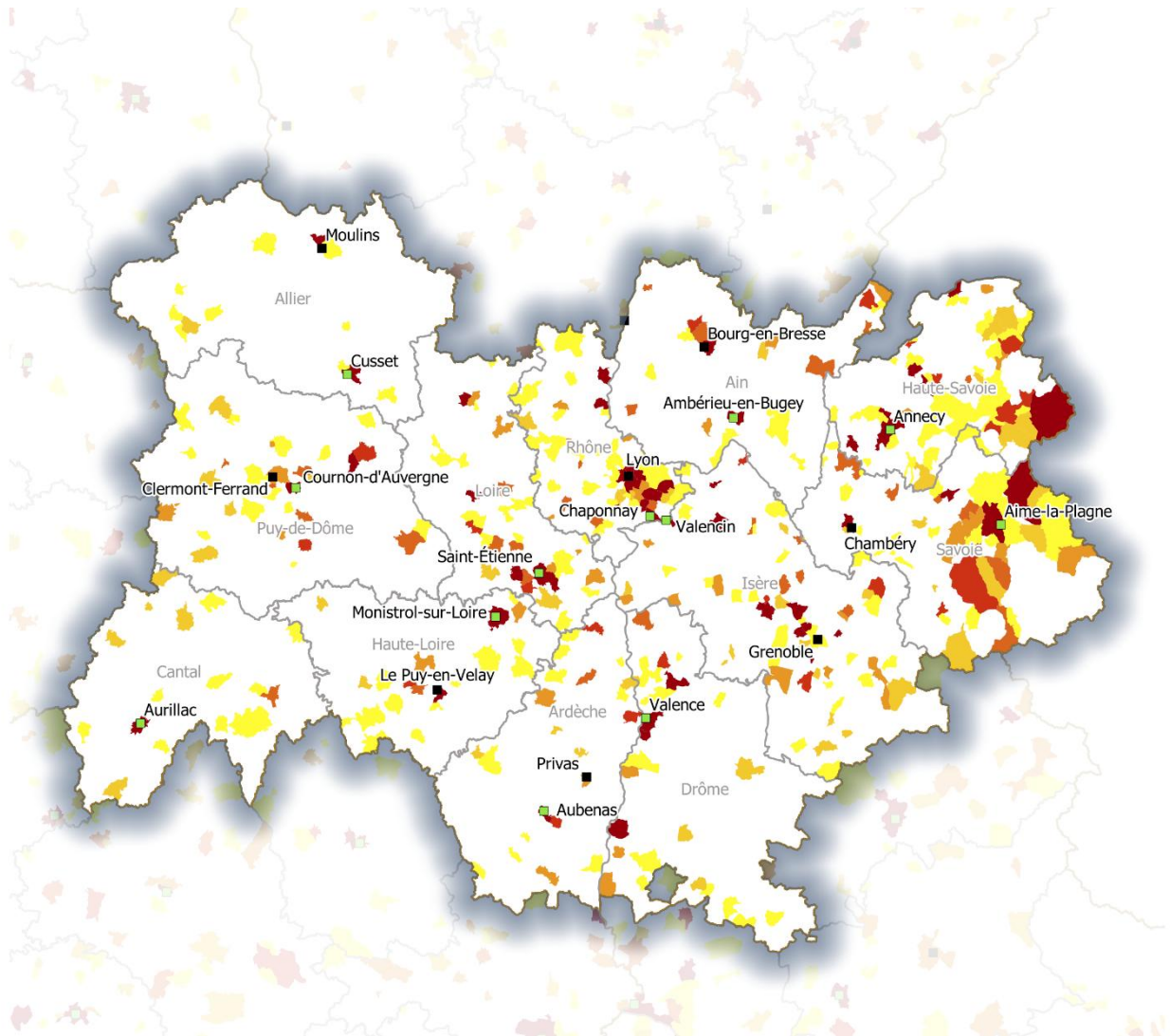


Salariés par commune (MAR)

- 0 à 5
- 5 à 15
- 15 à 50 (moyenne à 48)
- 50 à 75
- 75 à 150
- 150 à 9500

Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2023, en région

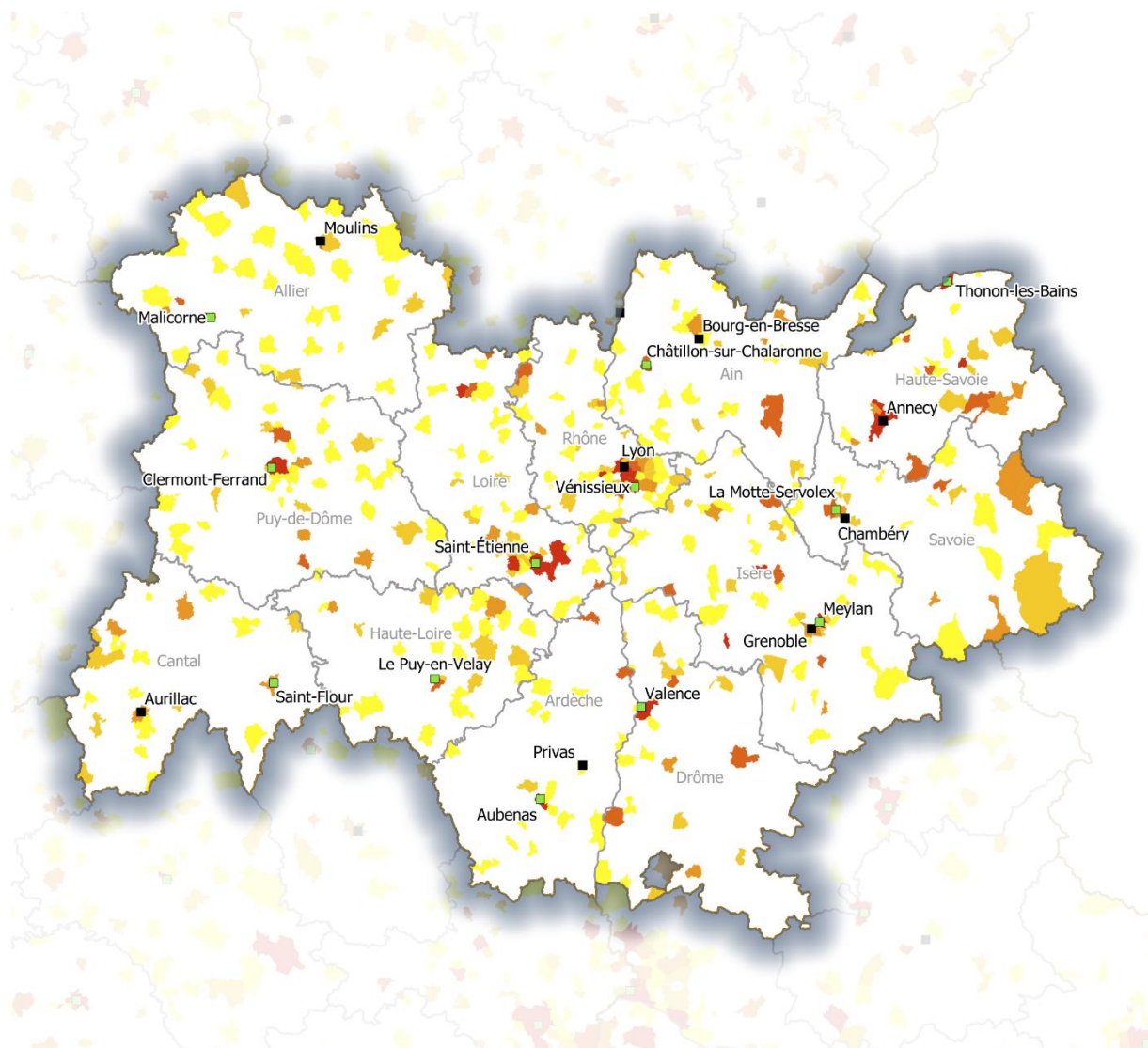


Salariés par commune (TRV)

- 0 à 10
- 10 à 20
- 20 à 40 (moyenne à 39)
- 40 à 60
- 60 à 80
- 80 à 3200

Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2023, en région



Salariés par commune (TRS)

- 0 à 10
- 10 à 20 (moyenne à 17)
- 20 à 30
- 30 à 50
- 50 à 970

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	53 982	54%	53%
Transport routier de voyageurs	12 510	13%	13%
Déménagement	1 120	1%	1%
Location	3 057	3%	3%
Auxiliaires de transport	15 387	16%	15%
Prestataires logistiques	7 080	7%	7%
Transport sanitaire	6 067	6%	8%
Ensemble de la branche	99 203	100%	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	63 235	64%	67%
Exploitation Transport	10 196	10%	8%
Logistique - Manutention - Magasinage	13 583	14%	14%
Direction	2 479	2%	2%
Gestion	5 722	6%	5%
Ventes-Achats	1 568	2%	1%
Maintenance	1 747	2%	2%
Interprofessionnel	674	1%	1%
Ensemble de la branche	99 203	100%	100%

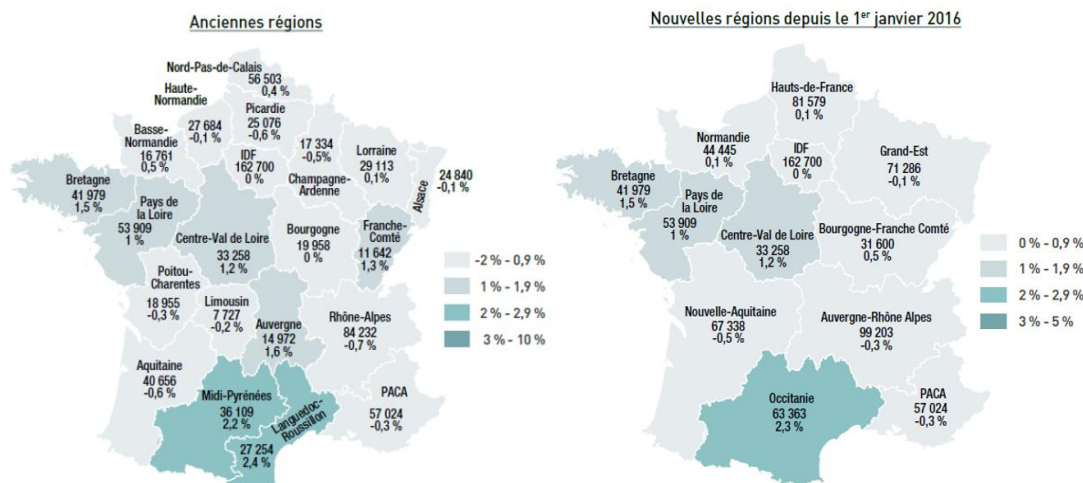
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2023

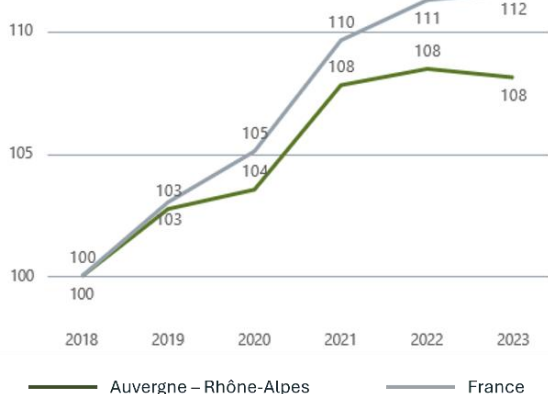
	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	63 235	9 %	11 %
Exploitation Transport	10 196	43 %	39 %
Logistique - Manutention - Magasinage	13 583	14 %	18 %
Direction	2 479	20 %	24 %
Gestion	5 722	71 %	77 %
Ventes-Achats	1 568	73 %	61 %
Maintenance	1 747	4 %	6 %
Interprofessionnel	674	58 %	71 %
Ensemble de la branche	99 203	18 %	19 %

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2023



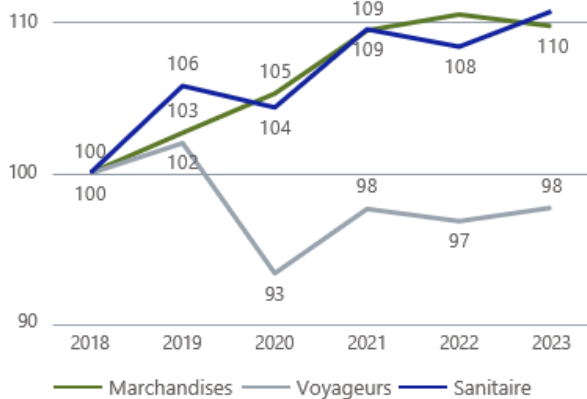
1. Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2018)



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Pour la 1^{ère} année depuis plus de 10 ans, la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport a perdu 322 salariés en 2023. Le nombre de salariés culmine donc à 99 203 au 31 décembre 2023, soit une diminution de 0,32 % en un an. On observe un ralentissement de cette croissance sur les deux dernières années : +3,2 % en 2021 et +0,5 % en 2022. Ce ralentissement se constate aussi dans l'ensemble de l'économie. On dénombre une hausse de seulement 0,6 % du nombre de salariés dans l'économie, après la croissance de 1,3 % en 2022.

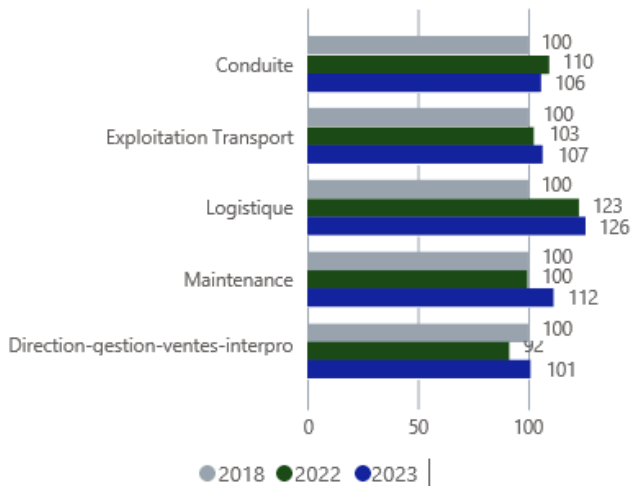
2. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2018)



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Les secteurs du transport routier de voyageurs et du transport sanitaire voient, quant à eux, une croissance de leurs effectifs. Le transport routier de marchandises connaît une baisse de ses effectifs en 2023 (564 salariés de moins), après la légère hausse de 2022.

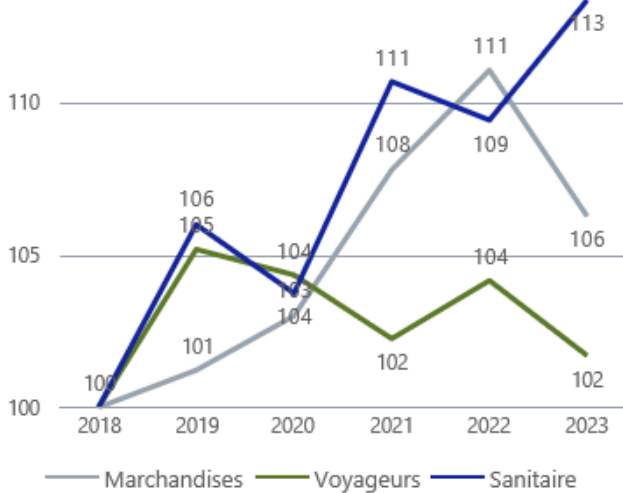
3. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2018)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs de la famille professionnelle de la conduite représentent 64 % des effectifs de la Branche. Cependant, le nombre de salariés de cette famille professionnelle a diminué en 2023. Les évolutions les plus favorables sont à mettre au crédit des familles professionnelles direction et gestion. Ces deux familles pèsent pour 8 % des effectifs totaux.

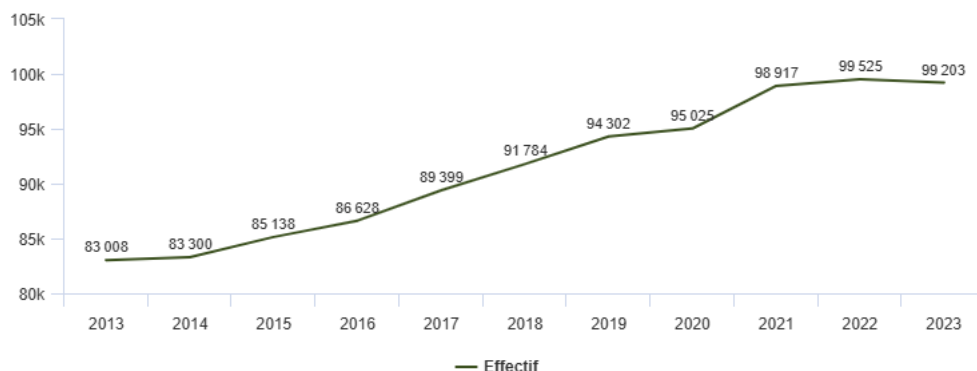
4. Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2018)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

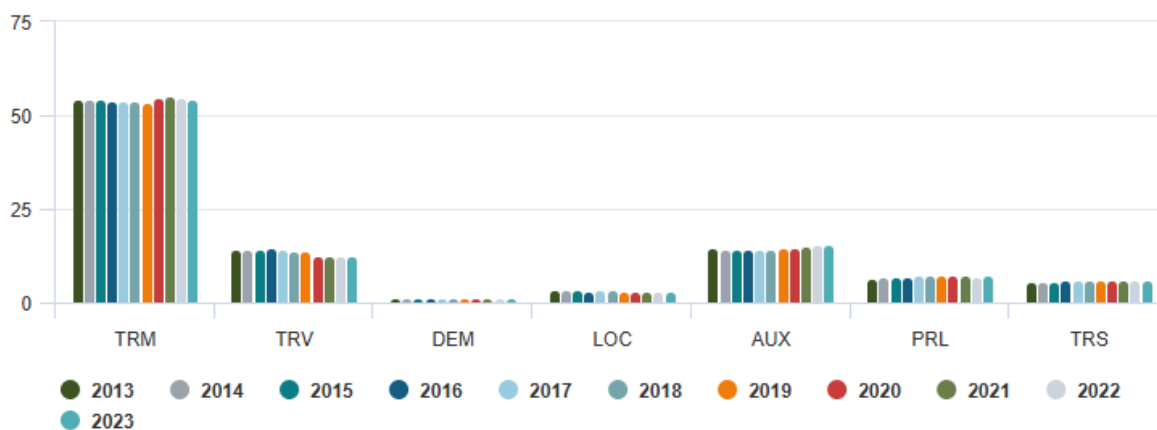
Globalement, l'évolution des effectifs de conducteurs reste positive depuis 2017 et ce quel que soit le secteur d'activité. Cependant, la courbe est plus franche en transport sanitaire, alors qu'en transport de marchandises et en voyageurs, la progression semble ralentir depuis 2021.

5. Evolution des effectifs sur 10 ans



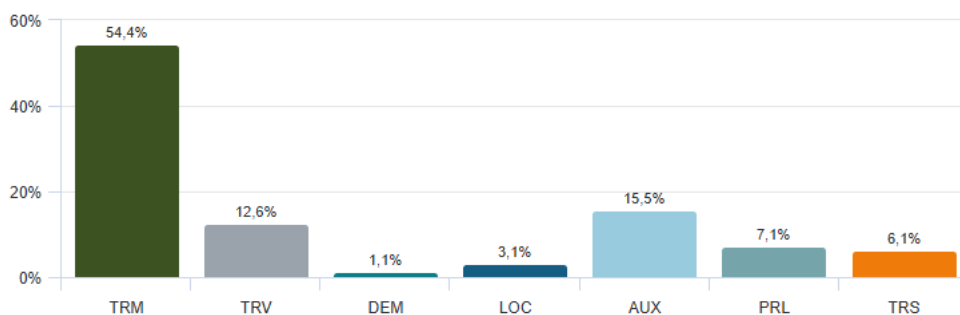
Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

6. Comparaison sur 10 ans des effectifs salariés par activité



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

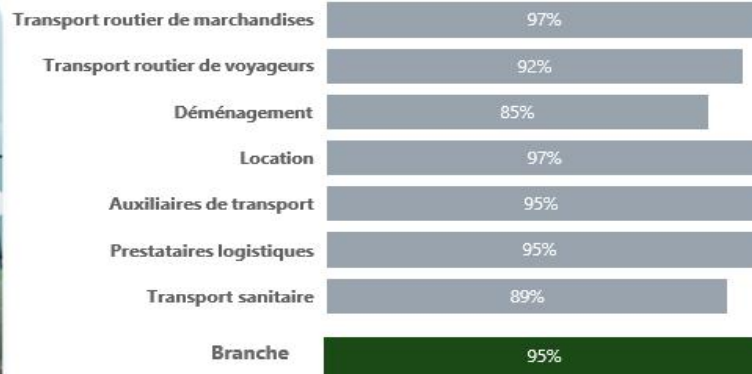
7. Répartition des effectifs par secteur d'activité



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

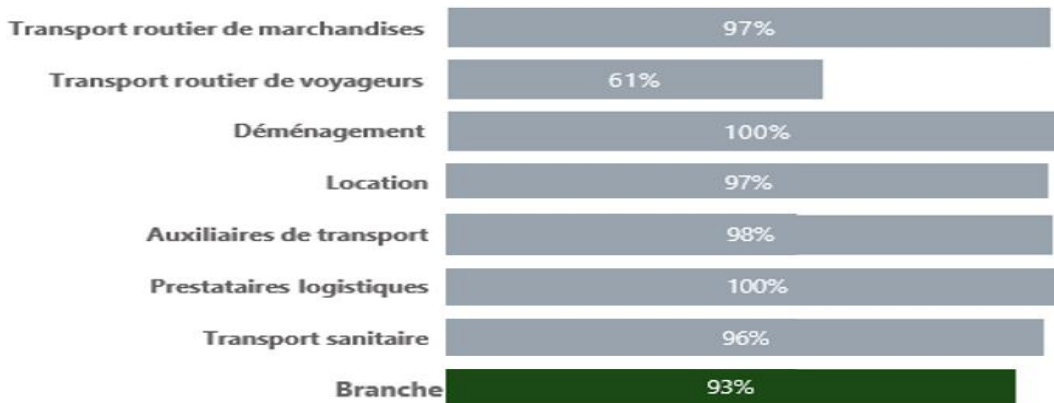
Les caractéristiques des emplois

Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2023



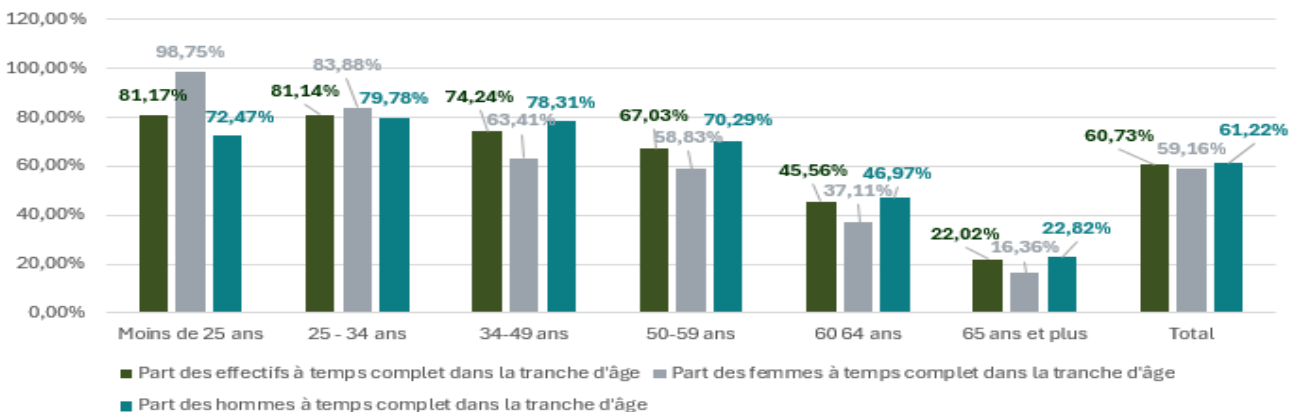
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des salariés à temps complet par activité au 31 décembre 2023



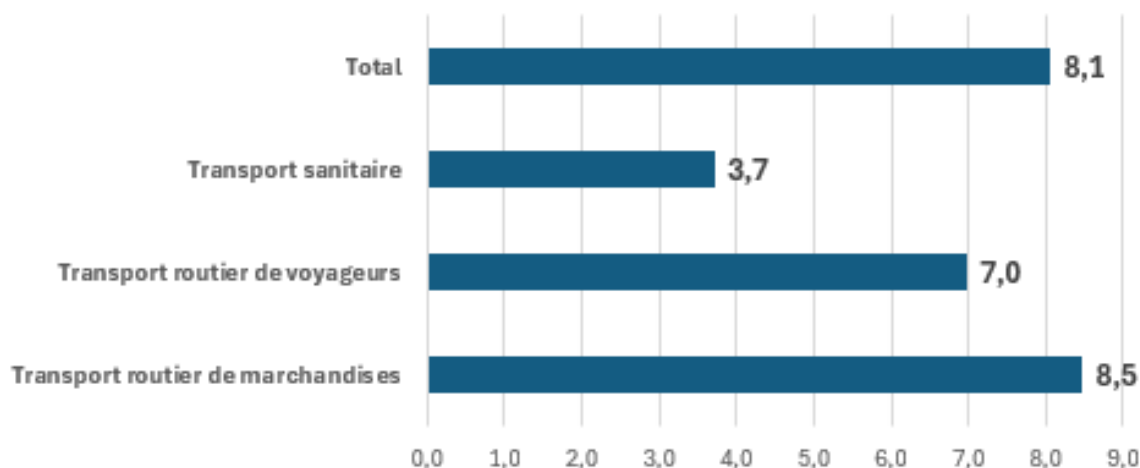
Source : Enquête Tableau de Bord AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

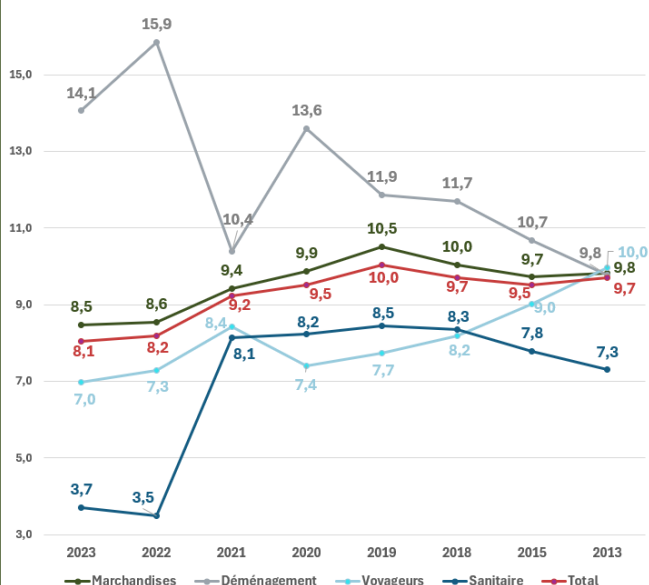
1. Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2023 (en années)



Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

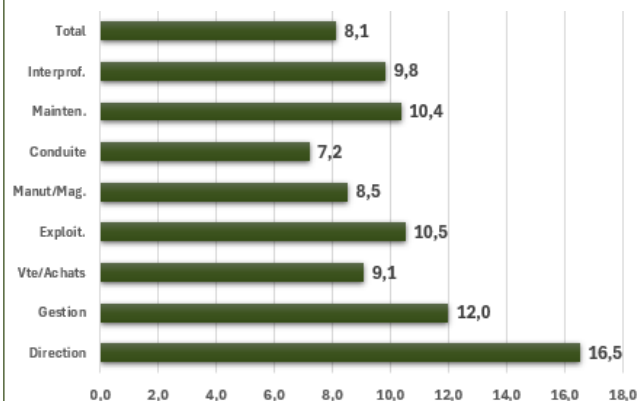
Un salarié en 2023, reste en moyenne dans le même établissement 8 ans. Cette ancienneté est supérieure de 2 ans par rapport à 2022. Toutefois, un salarié reste dorénavant en moyenne 2 ans de moins qu'en 2012. L'ancienneté moyenne la plus élevée se situe dans l'activité déménagement (un salarié reste presque 10 ans dans le même établissement). C'est dans le transport sanitaire que les salariés restent le moins longtemps dans le même établissement avec un peu plus de 3 ans et demi.

2. Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur d'activité (en années)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

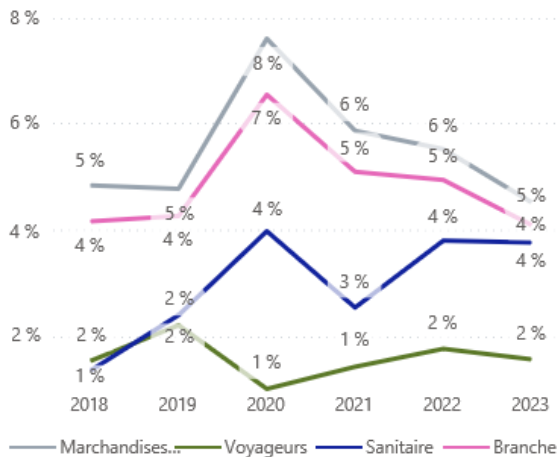
3. Ancienneté moyenne dans l'établissement, en années, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

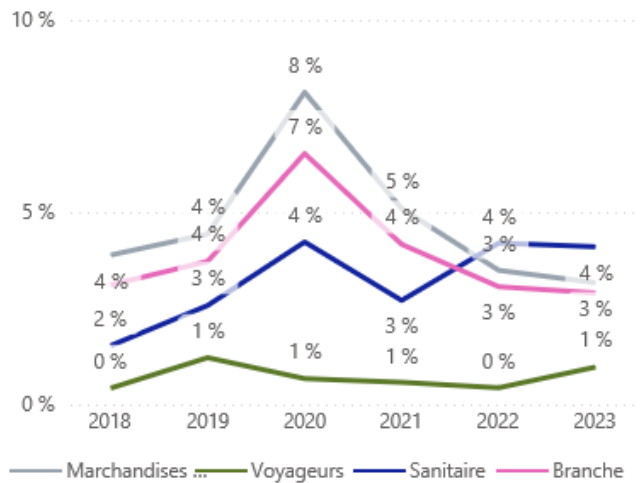
4. Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité

Part des jeunes (-25 ans) par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

5. Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

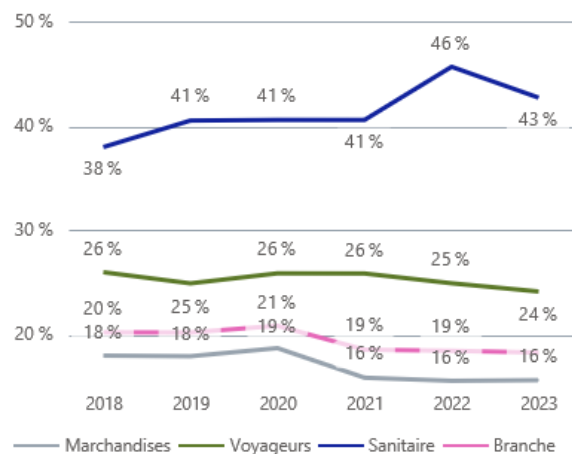
Les jeunes de moins de 25 ans représentent 4% des effectifs de la branche en 2023, identique à 2022.

Nous constatons que depuis 2 ans, la part des jeunes n'évolue pas. C'est dans le transport de marchandises que la part des jeunes est la plus importante, à hauteur de 5%.

Dans les métiers de la conduite, c'est le secteur du transport sanitaire qui emploie le plus de jeunes, avec 4%.

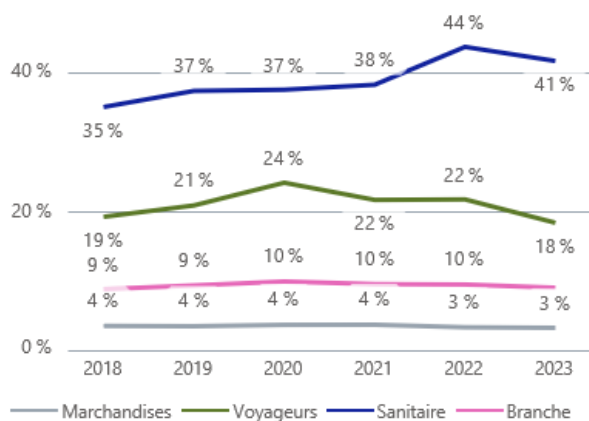
Dans le transport de voyageurs, la part des jeunes conducteurs reste faible, autour de 1%, une part plus faible que celle de l'ensemble de l'activité, signifiant que le nombre supplémentaire de jeunes n'a concerné que la famille professionnelle de la conduite.

6. Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

7. Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La Profession s’est saisie depuis plusieurs années de la problématique de la mixité des métiers. Enjeu important d’inclusion, la part des femmes dans la branche professionnelle, toutes familles confondues n’a pas évolué au fil des ans, et ceci est particulièrement vrai pour le secteur lié aux activités du transport de marchandises, majoritaire dans la branche professionnelle.

Même si de nombreuses actions sur le terrain ont vocation à attirer des profils féminins, la marge de progrès est importante puisque les femmes ne représentent que 16% des effectifs. Nous constatons que ce chiffre n’évolue pas depuis plus de 10 ans.

Dans les activités Marchandises, elles représentent 15% des effectifs en 2023 (vs 18% en 2018).

Dans le transport routier de voyageurs, la part des femmes est de 24% en 2023.

Le transport sanitaire voit ses effectifs féminins diminuer en 2023, passant à 43% contre 46% en 2022.

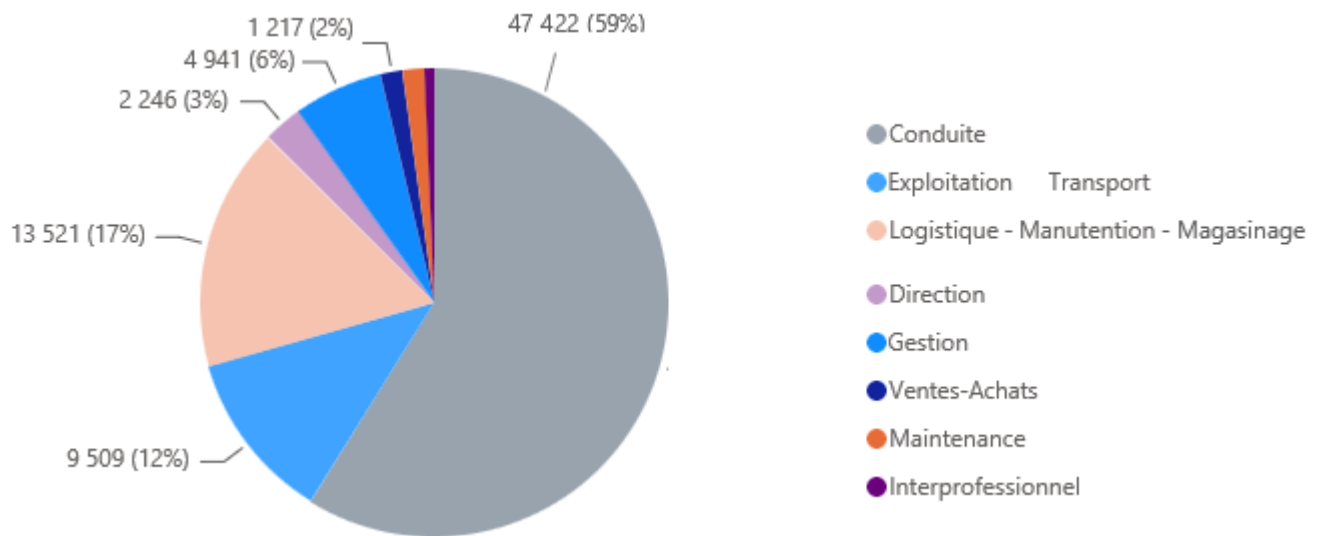
C’est tout de même le seul secteur d’activité mixte de la branche. Cette mixité du transport sanitaire est d’ailleurs confirmée par la proportion de femmes dans les métiers de la conduite : 41% en 2023 (35% en 2018).

En transport routier de voyageurs, les femmes sont assez présentes sans atteindre la mixité (18% en 2023). C’est en Marchandises que les conductrices sont les plus rares : elles ne représentent que 3% des effectifs en 2023. L’écart entre leur part à l’échelle de l’activité et leur part dans la famille professionnelle Conduite s’explique aussi par leur présence plus importante dans les emplois support ou en exploitation.

La typologie des métiers

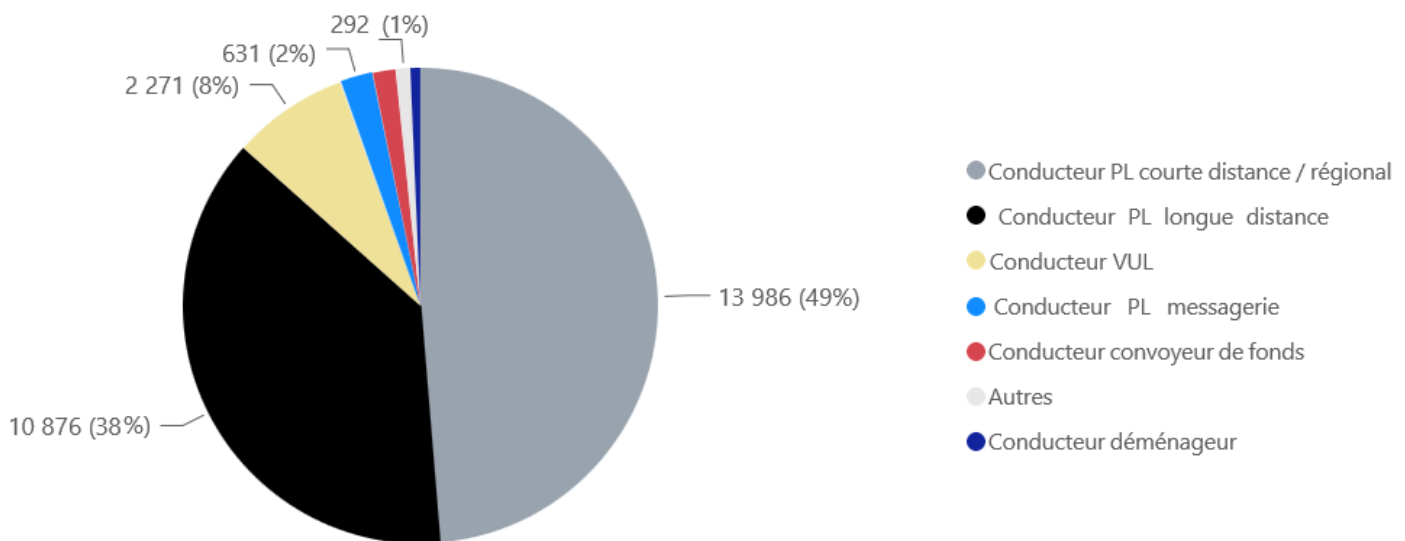
Activités Marchandises

Effectifs salariés des Activités Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

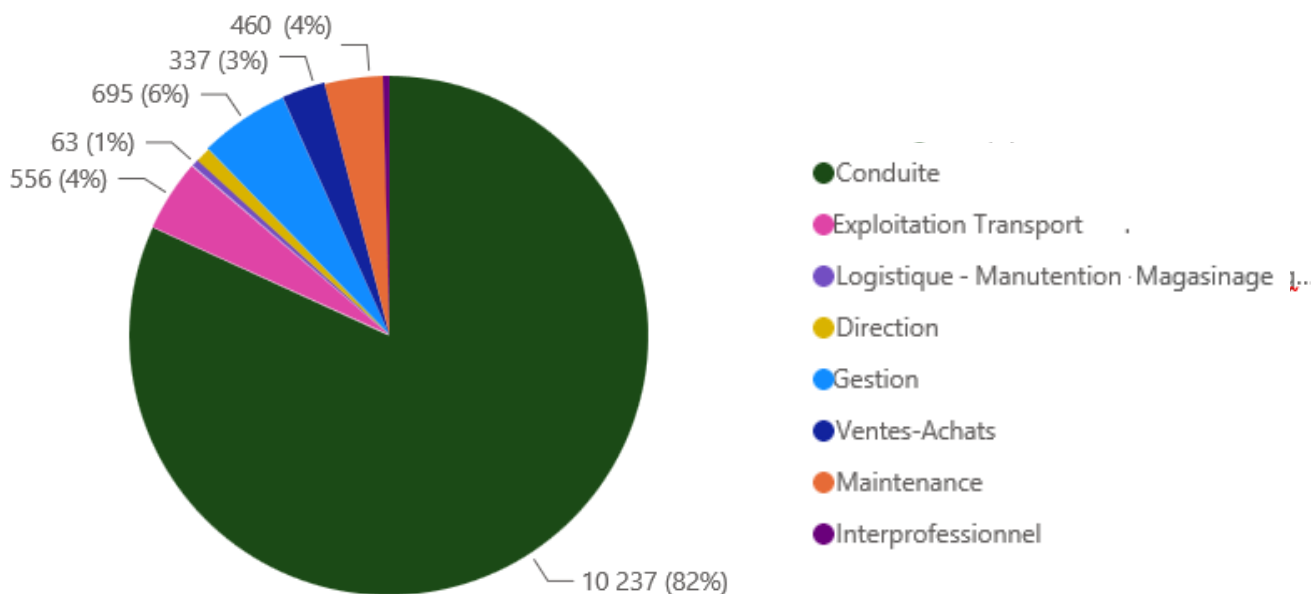
Répartition des effectifs de conducteurs en Activités Marchandises par spécialité au 31 décembre 2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

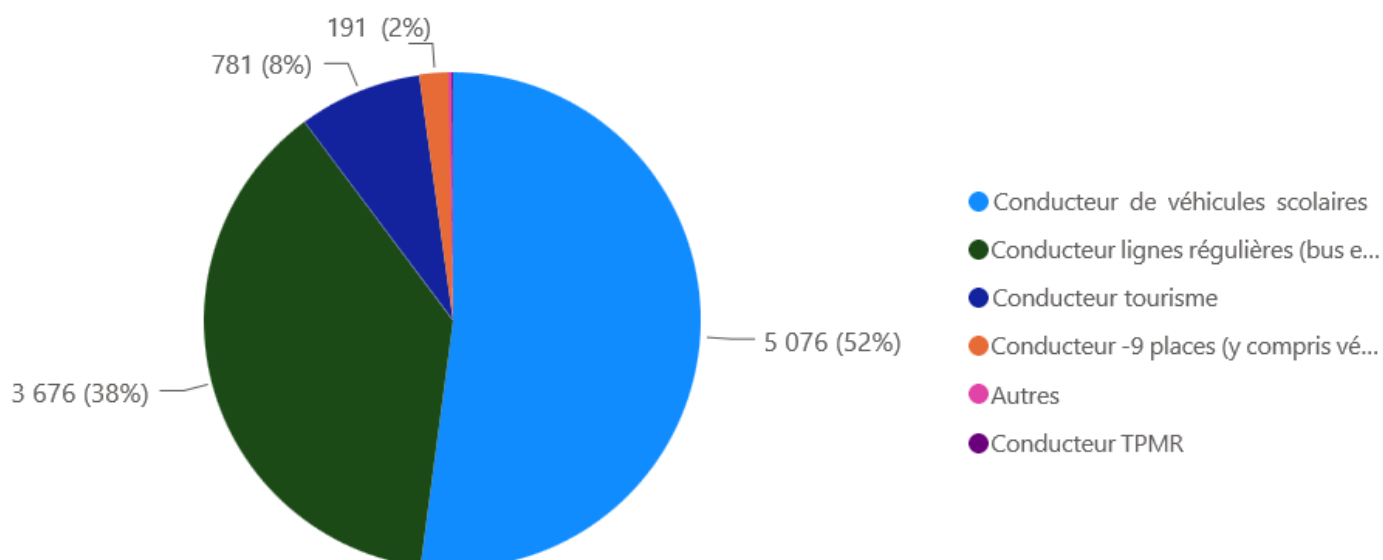
Transport de Voyageurs

Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

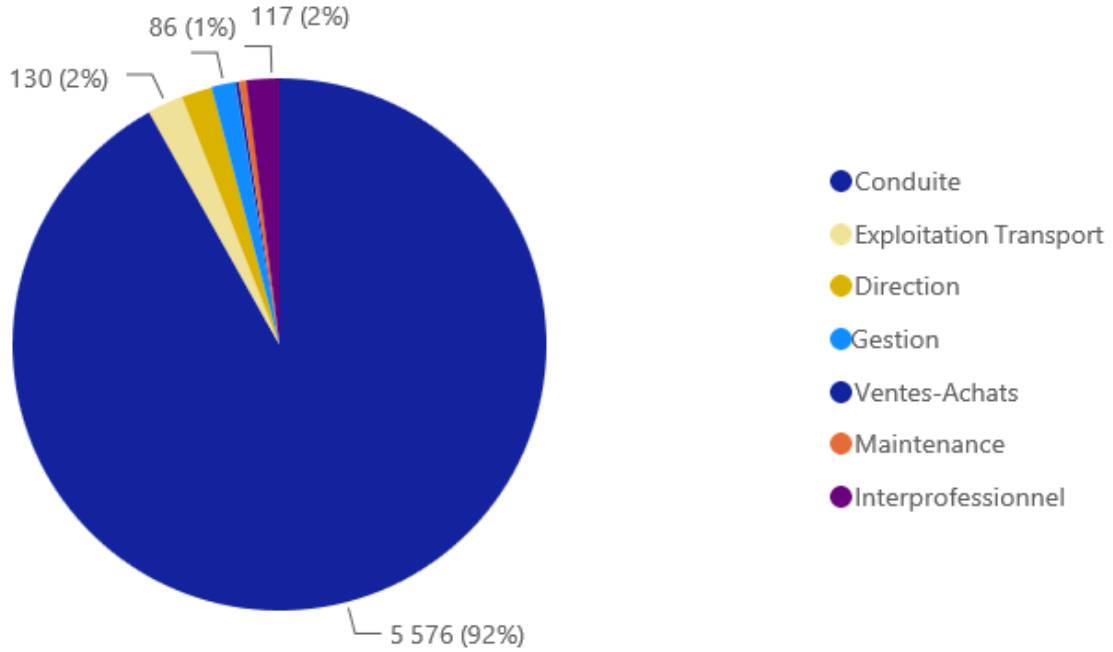
Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

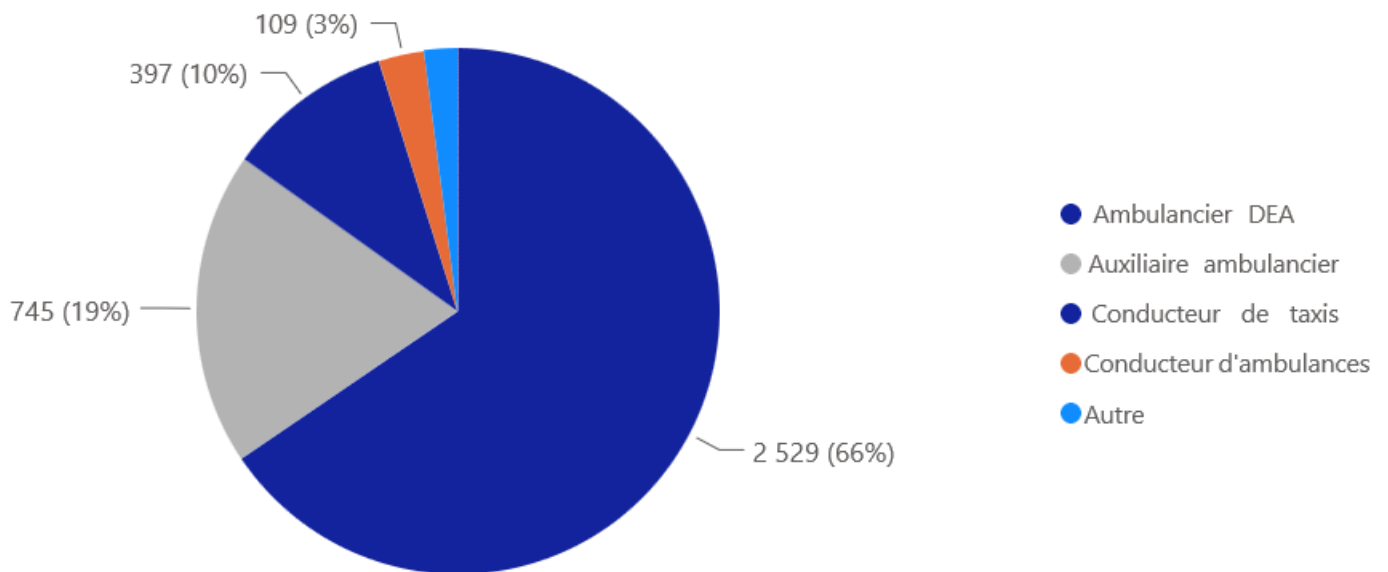
Transport Sanitaire

Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Rémunération

Rémunération moyenne annuelle selon les secteurs d'activités en 2022 (en €)

Auvergne Rhône-Alpes	Cadres et professions intellectuelles supérieures			Professions Intermédiaires			Employés			Ouvriers Qualifiés			Ouvriers Non Qualifiés			Toutes CSP		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
AUX	73 780	63 035	69 789	41 428	40 333	40 953	35 666	33 018	34 019	30 291	28 288	30 154	28 981	27 174	28 460	39 401	40 246	39 667
DEM	61 662	57 344	60 543	39 269	38 003	38 920	32 163	28 574	29 143	30 540	31 107	30 543	26 551	23 602	26 537	29 723	31 919	29 987
LOC	61 241	55 773	59 880	42 112	37 284	40 333	34 985	30 510	31 664	32 114	28 607	32 021	30 108	27 040	30 026	33 967	35 830	34 131
PRL	68 556	54 502	64 494	38 543	37 245	38 080	32 098	30 221	30 738	29 325	27 457	29 006	30 176	29 501	29 841	35 228	32 221	34 065
TRM	64 575	55 810	61 815	40 425	37 816	39 566	34 574	29 543	31 543	30 789	27 769	30 668	28 994	26 969	28 795	32 223	33 162	32 325
TRS	51 897	47 155	49 354	39 603	37 963	38 555	28 105	27 462	27 861	29 062	28 168	28 776	31 223	23 759	27 590	28 467	28 056	28 309
TRV	63 519	56 674	60 820	44 064	38 134	41 391	34 297	32 305	32 865	30 935	29 226	30 632	30 363	26 045	29 825	32 055	31 764	31 988

Source : Insee, base Tous salariés 2022

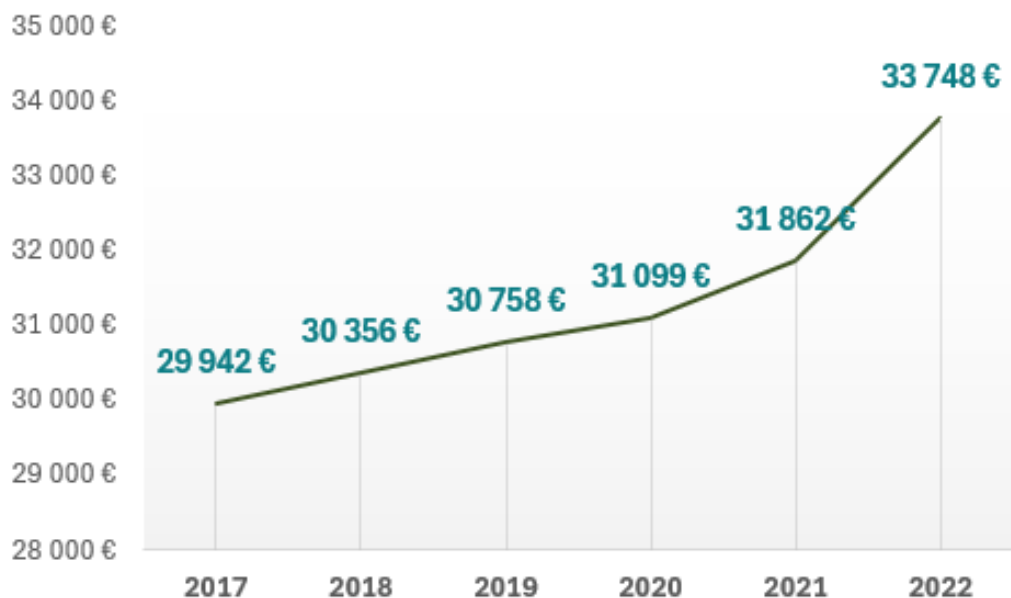
La rémunération comprend outre le salaire de base, les compléments légaux conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, des gratifications et avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la sécurité sociale. En moyenne, un salarié de la branche conventionnelle des transports routiers a perçu en 2023, une rémunération brute en équivalent temps plein, de 33 748 € par an (soit une augmentation en moyenne de +5,9%).

Salaires annuels NET moyen en équivalent temps plein (EQTP) 2022 en euros, par sexe et catégorie socioprofessionnelle

Auvergne Rhône-Alpes	Cadres et professions intellectuelles supérieures			Professions Intermédiaires			Employés			Ouvriers Qualifiés			Ouvriers Non Qualifiés			Toutes CSP		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
AUX	54 967	46 234	51 724	31 350	30 272	30 882	26 967	25 074	25 790	23 242	21 575	23 128	22 077	20 704	21 681	29 845	30 148	29 941
DEM	47 622	44 432	46 796	30 247	29 472	30 033	25 420	22 362	22 846	23 780	23 454	23 778	20 845	18 250	20 832	23 212	24 888	23 413
LOC	45 992	41 665	44 915	32 671	28 656	31 191	27 211	23 692	24 599	24 906	22 189	24 834	23 674	21 416	23 614	26 269	27 468	26 375
PRL	51 688	41 143	48 640	29 758	28 673	29 372	24 423	23 294	23 605	22 644	21 191	22 396	23 137	22 495	22 819	27 015	24 656	26 103
TRM	48 618	41 814	46 475	30 999	28 955	30 326	26 603	22 753	24 284	23 823	21 575	23 733	22 044	20 768	21 918	24 865	25 441	24 928
TRS	39 479	36 160	37 699	30 519	29 512	29 876	22 306	21 671	22 065	22 970	22 305	22 757	24 536	18 160	21 432	22 565	22 113	22 392
TRV	46 943	41 953	44 976	33 482	29 159	31 533	26 335	24 747	25 194	23 598	22 302	23 368	23 341	20 192	22 949	24 426	24 214	24 377

Source : Insee, base Tous salariés 2022

Évolution de la rémunération brute moyenne annuelle (en €)



Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

Rémunération annuelle brute moyenne par contrat de travail en 2022 (en €)

	AUX	DEM	LOC	PRL	TRM	TRS	TRV
CDI	40 314	31 874	34 811	34 568	32 696	28 578	32 413
Hommes	40 101	31 823	34 685	35 808	32 579	28 753	32 505
Femmes	40 782	32 178	36 137	32 585	33 664	28 294	32 113
CDD	28 256	25 029	26 962	26 650	26 395	25 836	28 277
Hommes	28 174	24 891	27 123	26 817	26 416	25 986	28 593
Femmes	28 416	28 850	25 925	26 386	26 241	25 593	27 312
Autres	53 578	26 387	37 518	35 249	38 178	34 760	30 524
Hommes	62 715	26 578	38 145	45 779	39 257	36 726	30 794
Femmes	29 190	23 177	34 142	26 512	31 961	30 744	29 035

Source : Insee, base Tous salariés 2022

Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises adhérentes à la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis et stagiaires

Rémunération brute annuelle moyenne en équivalent temps plein par Professions, Sexe et Catégories Sociales (PCS) en 2022 (en €)

Auvergne-Rhône-Alpes	Hommes	Femmes	Ensemble
CONDUITE			
Ambulanciers	28 052	27 452	27 842
Conducteurs routiers et grands routiers	32 316	29 741	32 242
Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	30 913	29 265	30 616
Conducteurs livreurs, coursiers	25 385	24 807	25 344
EXPLOITATION			
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	66 488	57 549	64 235
Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	42 865	39 956	41 341
Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	41 539	40 060	41 111
Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	34 838	31 264	32 766
Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	31 490	30 291	31 268
Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	28 700	26 540	28 495
LOGISTIQUE			
Responsables d'entrepôt, de magasinage	40 361	39 436	40 139
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	38 475	39 783	38 674
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	29 412	27 247	29 232
Magasiniers qualifiés	29 426	27 790	29 148
Manutentionnaires non qualifiés	28 236	25 548	27 807
Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	26 345	28 507	26 352
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	30 274	29 186	29 802

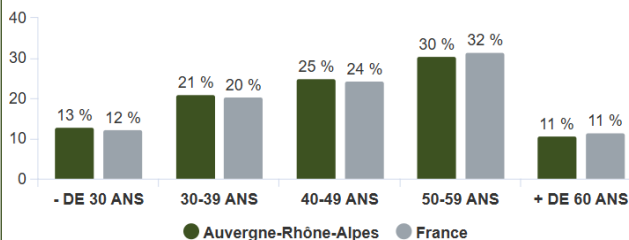
Source : Insee, base Tous salariés 2022

Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises adhérentes à la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis et stagiaires

La démographie

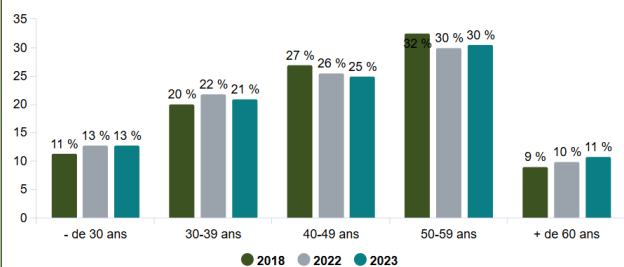
Le vieillissement démographique que connaît la population française se reflète aussi sur la démographie de la branche dont les salariés affichent un âge moyen de près de 44 ans en 2023.

1. Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

2. Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Ce vieillissement se traduit aussi par un glissement vers la droite des effectifs des tranches d'âges les plus élevées. En effet, en 2023, seulement 12% des salariés ont moins de 30 ans (contre 13% en 2022) et 10% des salariés ont plus de 60 ans.

Globalement, la structure de l'âge des salariés met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges de 60 ans et plus.

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2021	2022	2023
Marchandises	43,11	43,11	43,43
Voyageurs	49,21	50,03	50,72
Sanitaire	41,46	40,44	40,58
Branche	43,78	43,82	44,18

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2021	2022	2023
Conduite en marchandises	43,99	44,46	44,99
Conduite en voyageurs	50,24	51,47	52,49
Conduite en sanitaire	41,00	40,11	40,16
Exploitation transport	39,99	39,00	39,17
Logistique	40,70	39,70	39,97
Autre	44,86	44,72	44,76

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En Auvergne-Rhône-Alpes, 41% des effectifs du secteur ont aujourd'hui 50 ans et plus soit 14 000 salariés, soit 3 fois supérieur aux effectifs moins de 30 ans. L'âge moyen des salariés est de 44 ans et 1 mois.

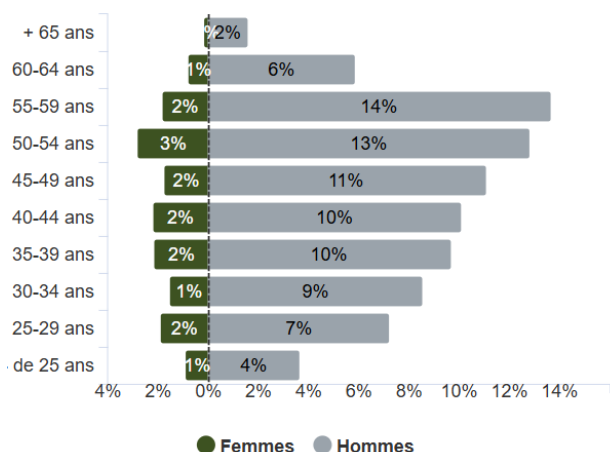
L'âge moyen des salariés de la branche est de 43 ans et 8 mois en 2022.

En Marchandises, cet âge moyen est resté relativement stable, autour de 43 ans et demi.

Dans le transport de voyageurs, l'âge moyen augmente d'année en année, et passe au-dessus de 50 ans en 2023 (50,72 ans). Celui des conducteurs de cette même activité se situe à plus de 52 ans et demi.

A contrario, chez les prestataires logistiques, les salariés sont sensiblement plus jeunes (41 ans) et dans le transport sanitaire (40 ans et 5 mois).

5. Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2023



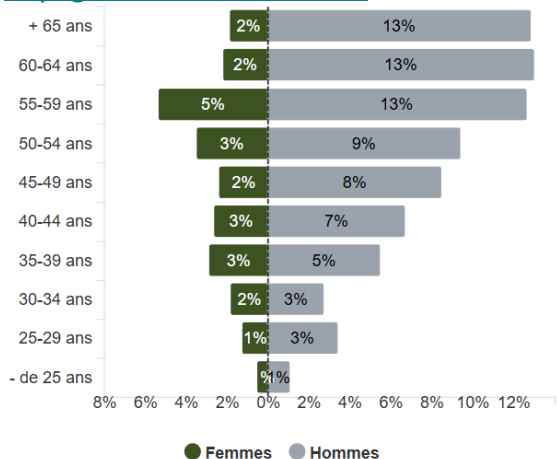
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les pyramides des âges ci-après permettent de mieux appréhender les caractéristiques démographiques des secteurs d'activités.

La pyramide des âges des effectifs des activités Marchandises confirme le vieillissement de sa population salariée (66% des salariés ont 40 ans et plus ; 41% ont 50 ans et plus). + 3 points et + 2 points par rapport à 2022.

Les tranches d'âges [50-54 ans] et [55-59 ans] sont les plus denses, avec respectivement 16% des effectifs.

6. Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

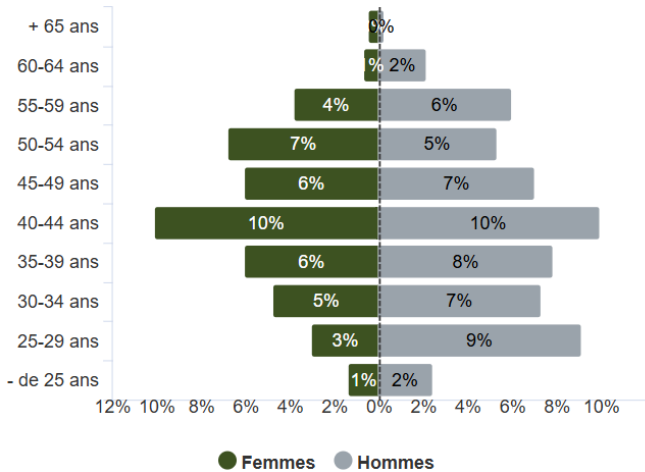
La pyramide des âges des effectifs du transport routier de voyageurs est une pyramide inversée, avec une base en pointe et un sommet très large.

On constate un taux de féminisation plus élevé que la moyenne de la Branche. L'âge moyen dépasse désormais 50 ans.

Elle indique qu'une majorité de salariés (60%) a au moins 50 ans.

- 15% des salariés ont 65 ans et plus
- 30 % des salariés ont 60 ans et plus
- 1% des salariés ont moins de 25 ans
- 5% ont moins de 30 ans
- 33% des salariés ont entre 30 et 50 ans.

7. Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

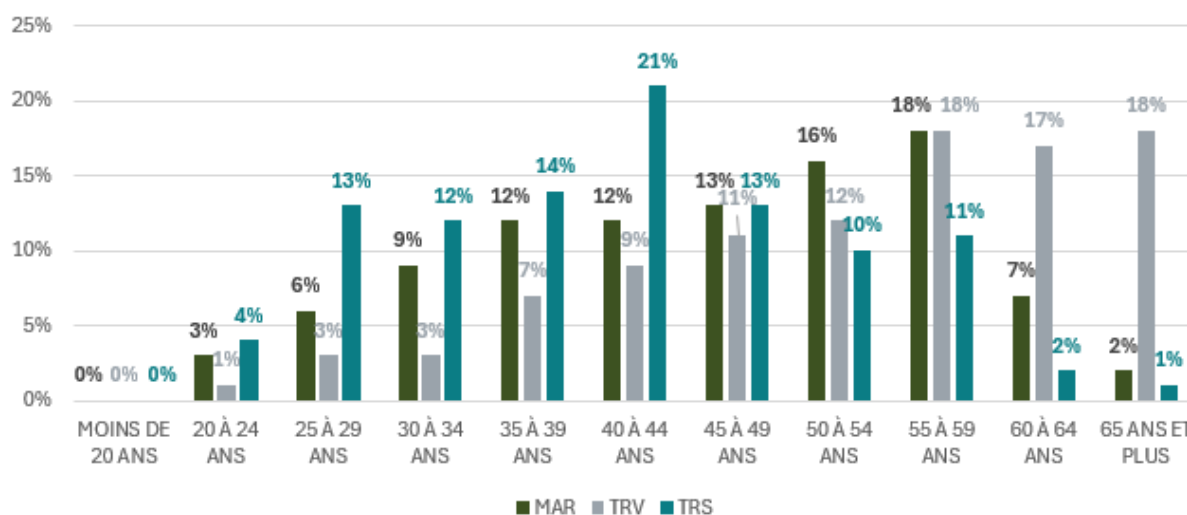
La pyramide des âges des salariés du transport routier sanitaire montre une dispersion des salariés dans les différentes classes d'âge et une mixité des effectifs. C'est le secteur le plus égalitaire dans sa répartition « homme/femme ».

Les femmes rassemblent plus de 45% des effectifs.

Globalement, hommes/femmes confondus, 41% des salariés ont moins de 40 ans.

- 59% des salariés ont 40 ans et plus
- 26% ont 50 ans et plus
- Les tranches d'âges [35-39 ans] et [40-49 ans] sont les plus denses, avec respectivement 14% et 20% des effectifs.
- 15% des salariés ont moins de 30 ans
- 4% ont plus de 60 ans
- 46% des salariés ont entre 30 et 50 ans.

8. Structure par âge dans la conduite en 2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En Auvergne-Rhône-Alpes, 3,4% des effectifs de la famille professionnelle Conduite de la Branche ont moins de 25 ans (soit 657 conducteurs sur les 19 220) et 9% moins de 30 ans (10% au niveau national).

Les salariés de la famille professionnelle de la conduite de moins de 30 ans représentent 9% de l'activité marchandises et 17% du personnel roulant du transport sanitaire, soit des baisses de 2 points.

Pour le transport de voyageurs, la répartition des conducteurs de moins de 25 et 30 ans (1% et 4%) est la même en 2023 qu'en 2022. Toutefois, les conducteurs de plus de 50 ans sont davantage puisqu'ils représentent 65% des conducteur du transport de voyageurs (+2 points).

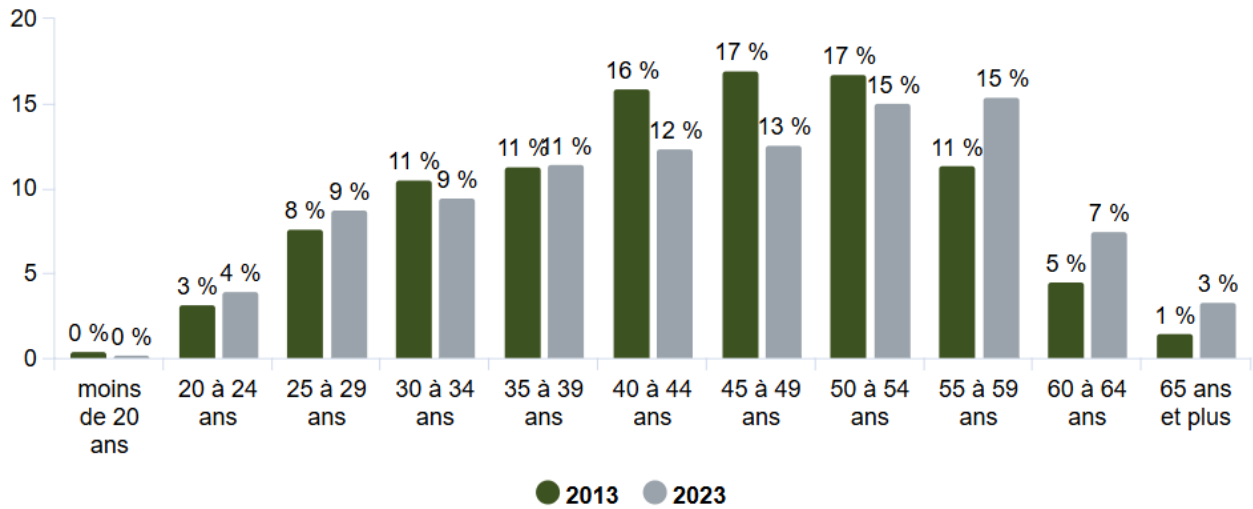
Cette situation est en partie liée aux conditions d'entrée dans ces métiers, qui sont encadrées par des textes réglementaires qui prévoient un âge d'entrée minimum.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs, jusqu'en 2021, un âge minimum de 23 ans était requis à l'issue d'une FIMO (ou 21 ans en cas d'affectation sur un service régulier national de moins de 50 km), et de 21 ans l'issue d'une formation à l'issue d'une qualification initiale (en l'occurrence via le titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route).

Cependant, un décret du 2 mai 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite peut donc désormais s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national à condition que le véhicule circule sans passager ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE conduits sur le territoire national.

En outre, un arrêté du 12 mars 2023 a créé un CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar dont les premières sessions d'examen se sont déroulées en 2024.

9. Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

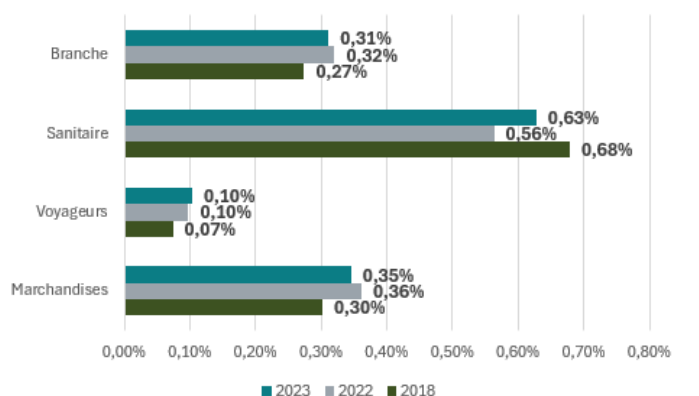
La comparaison à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence depuis plusieurs années un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures.

Si la répartition des salariés de moins de 40 ans en 2023 est semblable à celle observée en 2013 (33%), les différences sont plus marquées après 45 ans : les 45 -55 ans représentent 28% des salariés contre 34% en 2013, tandis que 10% des salariés ont 60 ans et plus en 2023, contre 6% en 2013.

Les moins de 45 ans étaient 49% en 2013, contre 45% en 2023. A l'inverse, 34% des salariés avaient 50 ans et plus, contre 40% en 2013.

En cinq ans, ce sont plus de 800 salariés qui ont basculé dans la tranche + de 60 ans.

10. Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre des salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

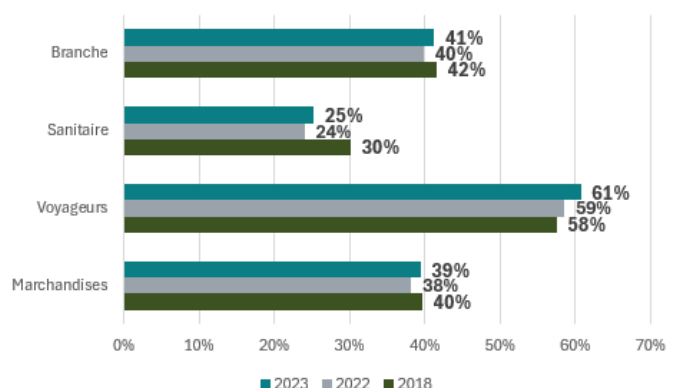
Lorsque cet indicateur est inférieur à 1, ce qui est le cas pour tous les secteurs de la Branche, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50 ans.

Au global dans la Branche, le taux de relève est de 0,31 ce qui signifie que les plus de 50 ans sont 3 fois plus nombreux que les moins de 30 ans, avec des disparités selon les secteurs.

En effet, les plus de 50 ans sont 1,5 fois plus nombreux dans le secteur du sanitaire que les moins de 30 ans, et 10 fois plus nombreux dans le transport routier de voyageurs.

En transport de marchandises, ils sont 3 fois plus nombreux.

11. Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global. Plus ce taux augmente pour s'approcher de 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs à la retraite.

Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les douze à quatorze années à venir.

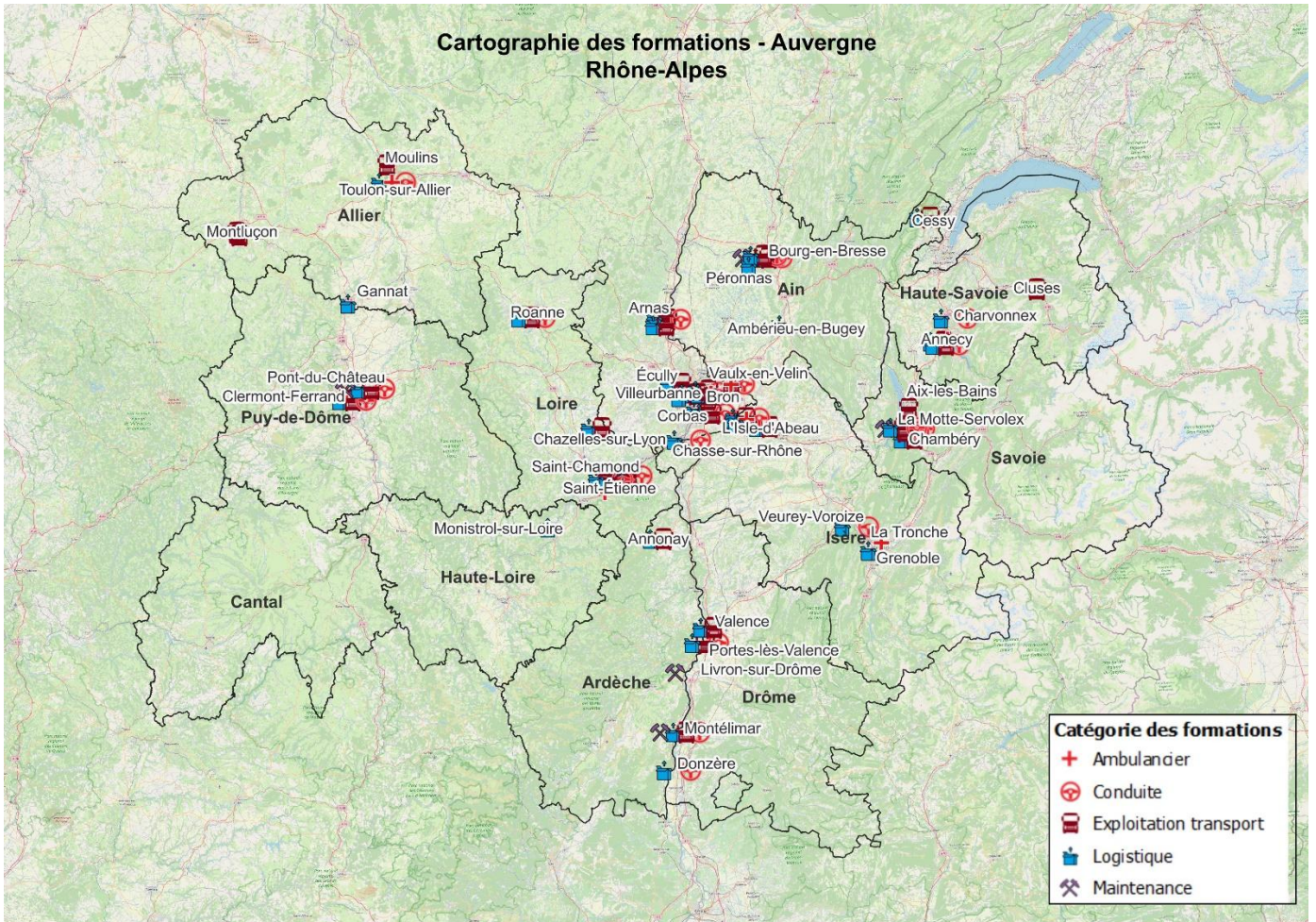
La proportion de salariés de plus de 50 ans (41 %) augmente légèrement dans la Branche (+ 1 point) par rapport à 2022.

La situation est très marquée dans le transport de voyageurs, 61% des salariés ayant plus de 50 ans, alors qu'ils ne sont que 25 % dans le transport sanitaire.

La formation dans la Branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la Branche année scolaire 2022-2023



* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Pour plus de précisions : <https://www.choisis-ton-avenir.com/> site conçu et alimenté par l'AFT.

Les effectifs formés en transport et logistique

En 2023, 1 629 candidats ont obtenu un diplôme d'état ou un titre professionnel à un métier du secteur Transport logistique en Auvergne-Rhône-Alpes.

1. Diplômes d'Etat délivrés en 2023

En Auvergne - Rhône-Alpes	2023	Taux de réussite	Evolution 2022/2023	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	297	95%	11%	11%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	31	78%	-66%	3%
CAP Déménageur sur VUL	5	50%	0%	NC
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs*	NC	NC	NC	NC
CAP Transport Fluvial	/	/	/	/
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	144	95%	4%	5%
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	233	54%	-41%	NC*
Exploitation-gestion				
BAC Pro Transport Fluvial	8	100%	-20%	13%
BAC Pro Transport	120	69%	-3%	40%
BTS Gestion Transport et Logistique Associée	205	68%	27%	39%
Manutention – magasinage				
BEP Logistique et transport	/	/	/	/
CAP Opérateur/opératrice logistique	142	90%	-5%	15%
BAC Pro Logistique	259	79%	-2%	21%
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules de transport routier	71	85%	-36%	3%
BAC Pro Maintenance des véhicules de transport routier	92	76%	-6%	3%
BTS Maintenance des véhicules de transport routier	22	63%	16%	5%
Total des élèves admis	1 629	76%	-12%	15%

Source : Ministère de l'Education Nationale, ministère des Solidarités et de la Santé

Plus de 15 210 diplômes d'Etat en transport-logistique (toutes voies d'accès, y compris validation des acquis de l'expérience) ont été délivrés au niveau national, dont 1 629 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le taux de réussite moyen pour l'ensemble des diplômes d'état est de 76 % dans la région.

Les taux moyens de réussite aux diplômes de la « Conduite » (tous diplômes confondus) sont de 89% au niveau national et de 93% en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le taux de réussite pour le diplôme d'Etat d'Ambulancier a chuté passant de 92% en 2022 à 54% en 2023.

43% des diplômes « cœur de métier » de la Branche ont été délivrés pour des certifications relatives aux métiers de la conduite (31% au niveau national).

Les diplômes préparant aux métiers de l'exploitation-gestion représentent 20% des diplômes délivrés en transport-logistique. Tandis que les diplômes préparant aux métiers de la manutention-logistique représentent 25 % des diplômes.

2. Titres Professionnels délivrés en 2023

Le taux de réussite moyen aux titres professionnels /titres privés est de 88 % (en hausse de 16 points).

En Auvergne - Rhône-Alpes	2023	Taux de réussite	Evolution 2022/2023	Taux de féminisation
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	62	89%	-14%	24%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	2 078	88%	19%	12%
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	220	89%	76%	14%
Conducteur de transport en commun sur route	1 745	88%	102%	18%
Exploitation-gestion				
Exploitant en transport routier de marchandises	4	80%	-50%	0%
Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises	/	/	/	0%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	92	91%	46%	15%
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	22	92%	-66%	14%
Technicien supérieur du transport aérien et maritime de marchandises	/	/	/	0%
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	5	83%	-44%	60%
Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs	/	/	/	/
Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entreposage	40	91%	567%	15%
Agent magasinier	16	84%	33%	0%
Cariste d'entrepôt	31	97%	-38%	3%
Préparateur de commandes en entrepôt	371	90%	-25%	18%
Total des stagiaires admis	4 686	88%	33%	15%

Source : DGEFP

Plus de 47 740 titres professionnels en transport-logistique ont été délivrés au niveau national en 2023, soit 1 798 de plus qu'en 2022 (+ 4%, après 20 % en 2022).

4 686 titres ont été délivrés en 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes, contre 3 512 l'année passée, soit une hausse de 33% en région.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les titres professionnels qui préparent aux métiers de la famille professionnelle « Conduite » représentent 70%.

Seul le nombre de formés au titre professionnel de conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger est en baisse de 14%. Tous les autres titres professionnels de la famille « conduite » sont en hausse.

Le nombre d'admis au titre professionnel Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur est en hausse de 19%, tout comme le nombre d'admis sur « tous véhicules » qui passent de 76% à 89%, soit une hausse de 13%.

Le nombre de titres professionnels de « Conducteur (trice) de transport en commun sur route » est en progression de 102% en région (50% au niveau national) passant de 864 à 1 745. En France, ce sont ainsi 13 194 titres qui ont été délivrés sur cette spécialité en 2023, soit 4 403 de plus qu'en 2022.

Ils représentent en 2023, 37% des titres délivrés en « Conduite ».

Le nombre de titres professionnels délivrés préparant aux métiers de la famille professionnelle «Exploitation-gestion» est en baisse de 15 % par rapport à 2022. Ils représentent 2,6% des titres délivrés en transport-logistique dans la région (7% au niveau national).

Le volume des titres professionnels délivrés préparant à la famille professionnelle « Manutention-magasiner » est en baisse de 19% dans la région (-22% au niveau national). Ils représentent 10% des titres professionnels délivrés en transport-logistique (18% au national).

Le taux de féminisation des titres professionnels en transport-logistique est de 15% (-1 point par rapport à l'année passée).

3. Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la Branche en 2023

	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-Magasiner	Maintenance	Autres	Taux de féminisation
Contrats de professionnalisation						
2020	200	39	1	1	48	24 %
2021	379	103	1	3	56	31 %
2022	412	39	1	3	39	19 %
2023	585	29	20	2	34	20 %
Contrats d'apprentissage						
2020	255	546	12	137	192	29 %
2021	362	736	11	86	398	36 %
2022	353	609	4	76	506	35 %
2023	386	747	32	93	388	35 %

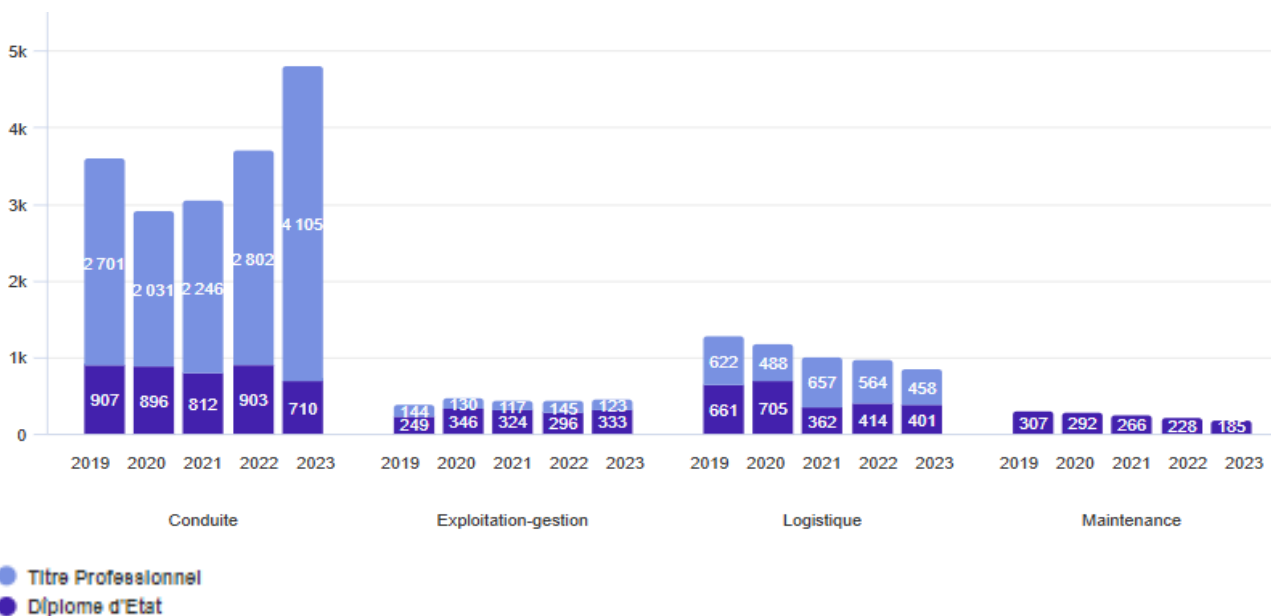
Source : OPCO Mobilités, AFT – DEP, AFTRAL PROMOTRANS

Nous observons pour l'année 2023, une hausse du nombre de contrats de professionnalisation (+35%), essentiellement due à l'évolution sur les métiers de la conduite (+173).

Nous notons une stabilité du nombre de contrats d'apprentissage, avec une baisse de seulement 10 contrats en 2023 après une stabilisation également en 2022.

- « Exploitation-Gestion » a augmenté en 2023 : +138.
- « Manutention-Magasiner » augmentation notable en 2023 : +28 (8 fois plus qu'en 2022).
- « Conduite » a montré une tendance à la hausse : + 33 contrats.
- « Maintenance » a connu une augmentation en 2023 mais n'est pas revenue au niveau de 2020.

4. Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale

5. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2023	Evolution 2022/2023
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	62	-14%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	2078	19%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	220	76%
CAP Conducteur routier marchandises**	297	11%
CAP Conducteur Livreur Marchandises**	31	-66%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	144	4%
CAP Déménageur sur VUL*	5	0%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	2491	0%
Voyageurs		
T.P. Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	1745	102%
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	-	-
CAP Agent d'accueil et de conduite Transport routier de voyageurs*	555	3%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	-	-
Sanitaire		
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	233	-41%
Attestation Auxiliaire Ambulancier	-	-

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

Il a été délivré plus de 6 300 qualifications en 2023, dont 74% via des titres professionnels.

En 2023, les certifications des diplômes d'Etat et des titres professionnels délivrées dans la famille conduite sont de nouveau reparties à la hausse en dépassant le niveau d'avant Covid au niveau des titres professionnels.

La conduite représente 76% du total en 2023.

Nous trouvons en 2023 une volumétrie de candidats formés aux métiers de conducteurs plus importante par rapport à 2022.

542 personnes supplémentaires ont été formées en 2023.

C'est dans le transport de voyageurs que la progression est la plus importante, avec un nombre de formations qui a doublé en un an passant de 864 à 1 745 personnes ayant obtenues leur formation.

6. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2023 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Professionalisation des salariés				
Contrats de pro.	585 42%	29 -26%	20 1900%	2 -33%
Plan de développement des compétences				
Entreprises - 11 salariés	1 054 -2%	29 -17%	155 -28%	9 -67%
Entreprises + 11 salariés	8 518 14%	206 -15%	1 834 -13%	431 245%
Autes dispositifs de formation				
POEC	156 -49%	0 0%	0 -100%	0 0%
Ensemble	10 313 12%	26400 -17%	2 009 -14%	44200 185%

Source : OPCO Mobilités

Au niveau des actions soutenues par l'OPCO Mobilités, en 2023, on constate les éléments suivants :

- Augmentation des contrats de professionnalisation en 2023 de 42% en conduite, alors qu'une baisse est constatée en exploitation et maintenance,
- 957 personnes supplémentaires formées par le biais du plan de développement des compétences en 2023,
- Baisse des Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives (POEC), de 49% en conduite.

7. Bénéficiaires de la ressource affectée en **conduite routière** en 2023

49 565 formations d'accès au métier de conducteur routier ont été cofinancées en 2023 par l'AFT au national, après 47 219 en 2022, soit une hausse de 5%.

Ce chiffre est également en augmentation en Auvergne-Rhône-Alpes avec 5 774 participants co-financés sur la région, avec 559 dossiers supplémentaires par rapport à 2022.

Le nombre de FIMO Marchandises co-financées est de 879 en région contre 145 en Voyageurs, soit 16%.

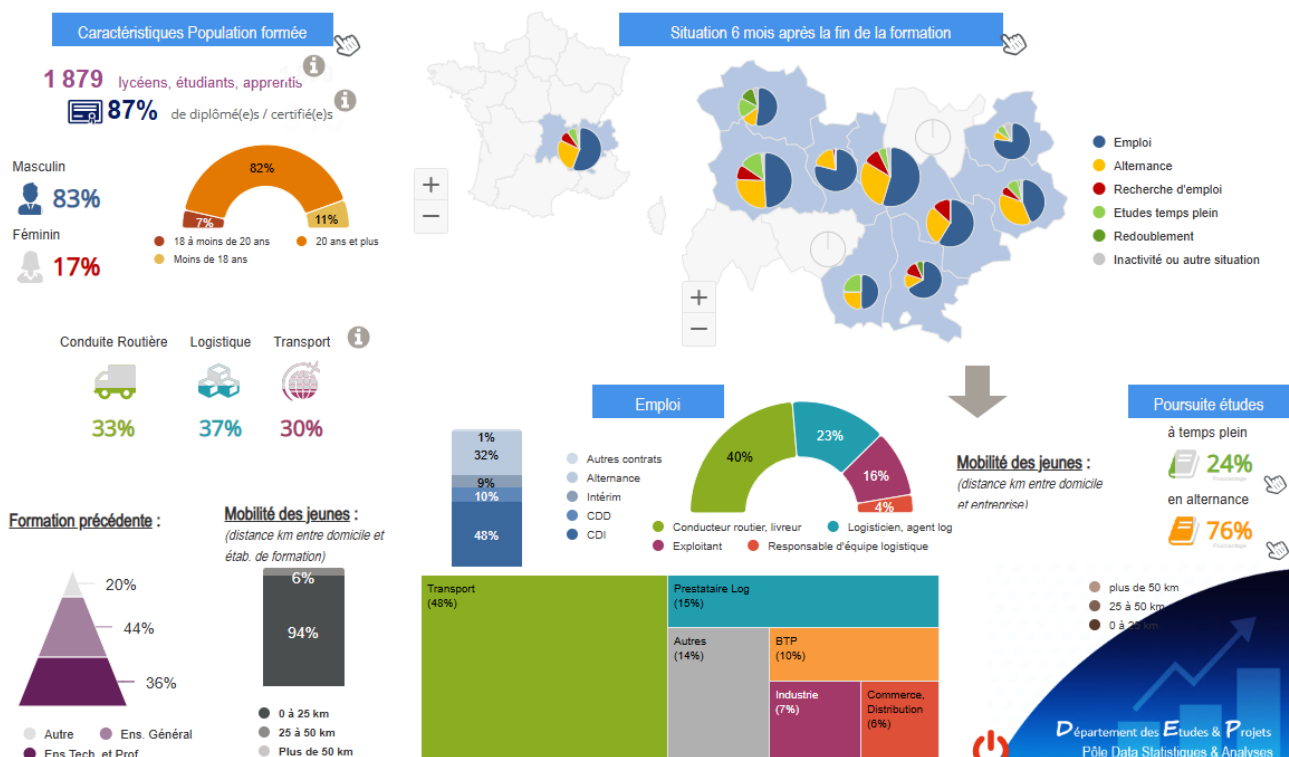
Le nombre de Titres Professionnels co-financés est de 2 064 en Marchandises contre 172 en Voyageurs.

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2023

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, l'AFT réalise chaque année une enquête sur le suivi des sortants des sections transport et logistique du système éducatif (lycées, étudiants et apprentis) 6 mois après leur sortie. Il est présenté ci-dessous un extrait des résultats de cette enquête pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le site dynamique de l'AFT est libre d'accès. Il permet d'extraire les résultats en sélectionnant plus particulièrement un diplôme, une année de session, un niveau de formation, une académie/région/territoire ou le mode de formation :

<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>
<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>
<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>
<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>



Ce sont 1 879 (15 248 au niveau national) lycéens, étudiants et apprentis qui sont sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes.

- 33 % dans le domaine de la conduite routière (32% au national),
- 37 % dans la logistique (39% au national),
- 30 % dans le domaine de l'exploitation transport (28% au national),
- 57% des apprenants de sections transport-logistique effectuent leurs études à temps plein contre 43% par la voie de l'alternance.

82 % d'entre eux ont 20 ans et plus, et 83% de public masculin. Le taux de réussite aux examens, toutes spécialités et formes (temps plein ou apprentissage) est de 87%.

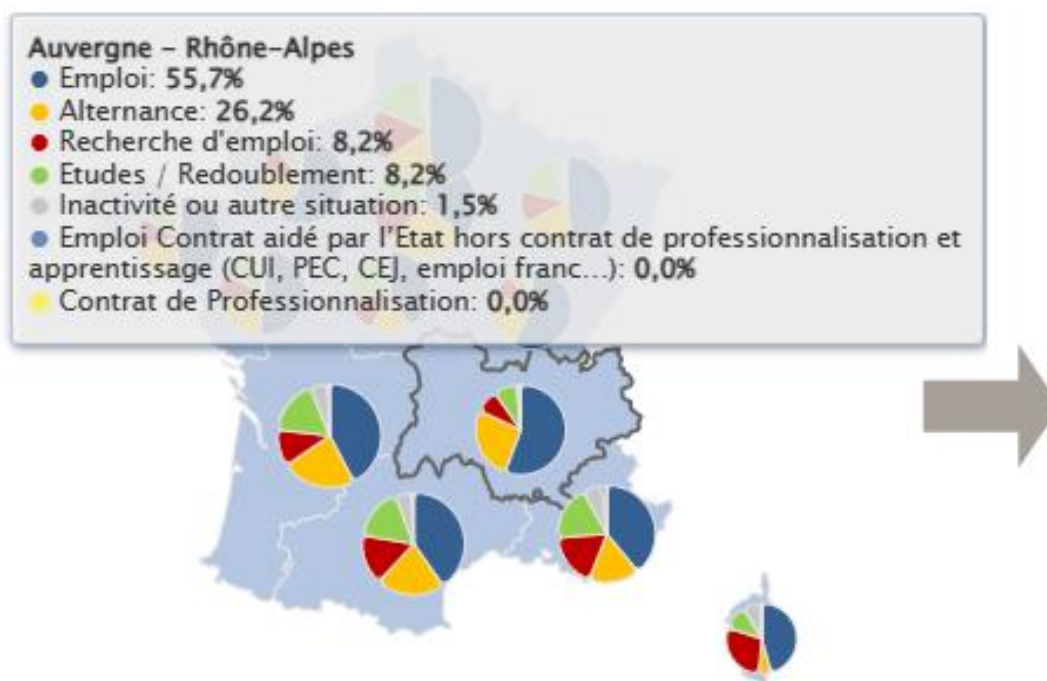
Si l'on prend en compte l'ensemble des sortants (lycéens, étudiants, apprentis), 6 mois après la formation, leur situation est la suivante :

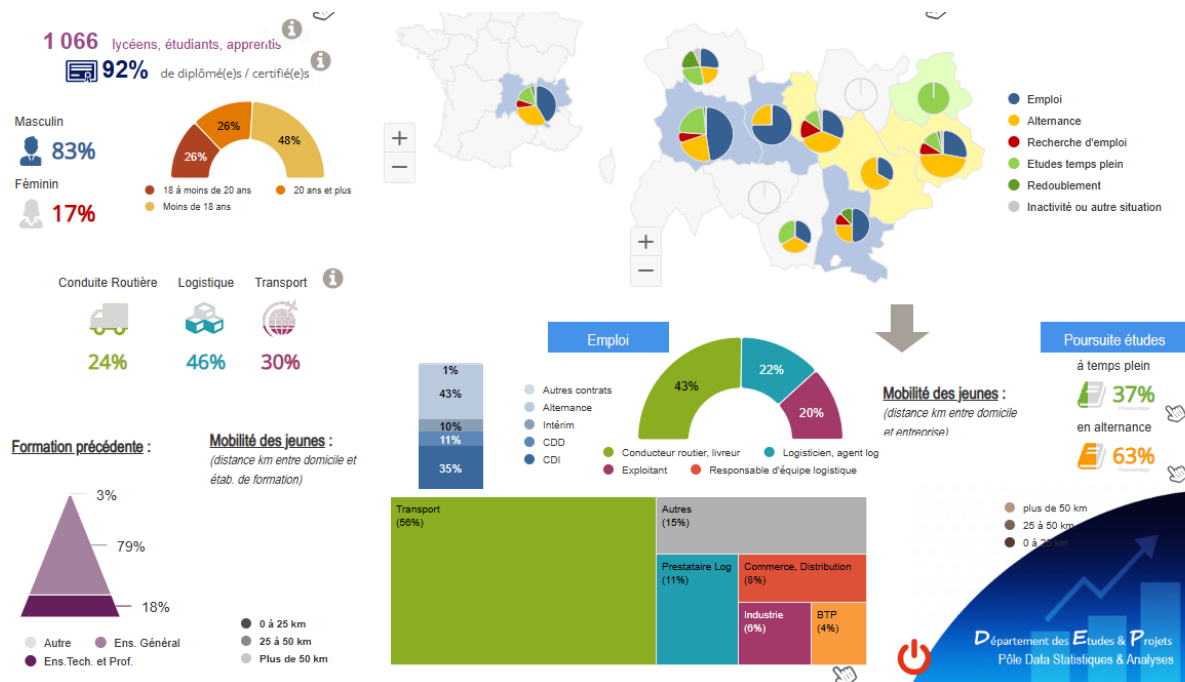
- 56% sont en emploi, (46% au national)
- 26% poursuivent une formation en alternance, (21% au national)
- 8% sont en recherche d'emploi, (14% au national)
- 8 % poursuivent leurs études à temps plein, (12% au national)
- 4% redoublent leur année (idem national).

Les postes occupés sont pour :

- 40% : conducteur routier,
- 23% : logisticien/agent logistique,
- 16% : exploitants,
- 4% : responsable logistique.

Situation à 6 mois après la fin de leur formation





Pour les formations à **temps plein (hors apprentissage)**, soit 1 066 élèves dans la région, les sections étaient féminisées à hauteur de 17%. En Auvergne-Rhône-Alpes, les sortants 2023 étaient issus pour :

- 24%, des sections « conduite »,
- 46%, de diplômes « logistique »,
- 30%, des classes « exploitation-gestion ».

Les sortants des sections Education Nationale Transport-Logistique en Auvergne-Rhône-Alpes ont, pour :

- 42% trouvés un emploi,
- 31%, poursuivis leurs études en alternance et 15% à temps plein, à l'issue de leur diplôme,
- 7% recherchés un emploi
- 3% ont redoublés
- 1,6% ont été inactifs.

Pour les 59% d'élèves ayant arrêté leurs études à l'issue de leur examen :

- 56% d'entre eux ont intégré une entreprise de la Branche Transport-Logistique,
- 11% ont intégré une entreprise de prestations logistiques
- 35% ont signé un CDI et 16% un CDD à la suite de leur diplôme.

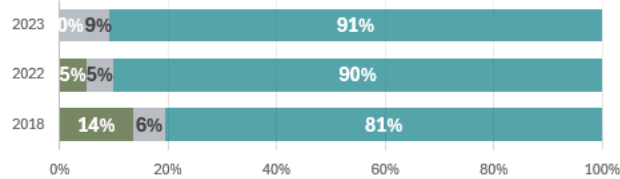
Les métiers exercés sont les suivants :

- 43% conducteurs routiers
- 22% logisticiens/agents logistiques
- 20% exploitants

La dynamique de l'emploi

1. Motifs d'embauches invoqués par les entreprises par activité

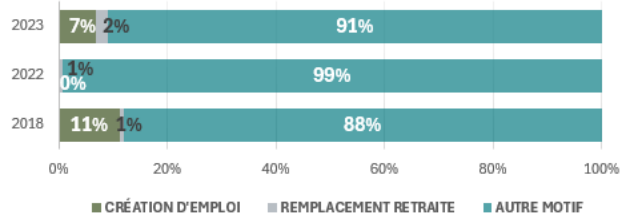
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de bord AFT, DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

En 2023, 91 % des embauches sont le fait de remplacements pour autres motifs (démission, fin de CDD, rupture conventionnelle...) que la retraite ou création d'emploi.

Dans toutes les activités, l'ensemble des embauches ont principalement été réalisées pour du renouvellement classique (91 % des recrutements dans les activités marchandises et sanitaire, et 90 % dans l'activité voyageurs). En transport routier de voyageurs, on note une hausse des recrutements pour remplacement de départ à la retraite (9 % des embauches).

Le transport sanitaire affiche en 2023 une augmentation de ses recrutements pour création d'emploi (7%), contre 0% en 2022.

Dans l'activité marchandises, on note tout de même une proportion très faible des recrutements pour cause de création d'emploi (seulement 1%).

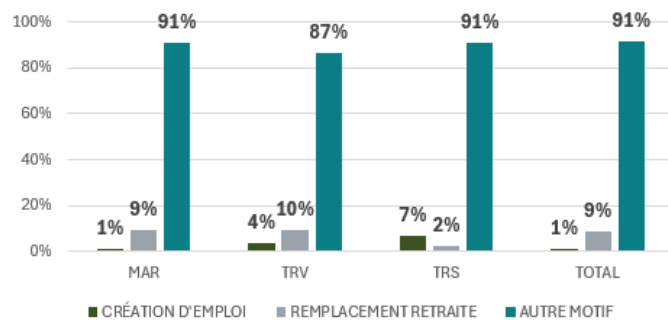
3. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité au 31/12/2023

	2022	2023	Evolution
Marchandises	7 209	10 985	52,4%
Voyageurs	204	250	22,6%
Sanitaire	11	10	-7,8%
Branche	7 424	11 246	51,5%

Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

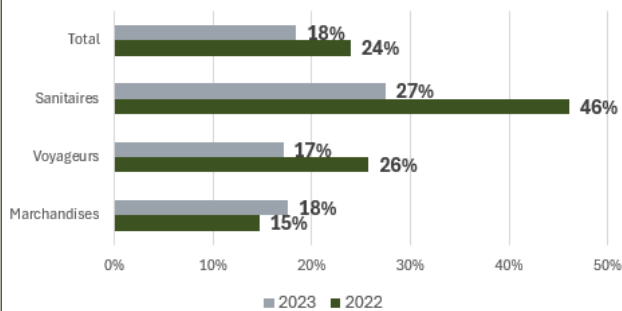
Le nombre d'intérimaires employés dans les entreprises de la branche a fortement augmenté en 2023, avec une hausse de 51%. Le recours à l'intérim est toujours très majoritairement utilisé par la famille Marchandises (98% des cas), très peu en transport de personnes.

2. Répartition par type d'embauches 2023



Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

4. Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

18% des embauches sont portées en direction d'un public féminin.

Alors que le taux de féminisation dans la branche n'évolue pas et reste à 19%, la part des femmes dans les embauches en 2023 chute de 6 points.

En revanche, la part des femmes dans la demande d'emploi dans l'activité de marchandises a augmenté en 2023 (+3%).

A noter cependant, une appétence toujours aussi marquée en transport sanitaire (27%), même si celle-ci est fortement réduite par rapport à 2022.

5. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2023

	Part des femmes	Evolution 2022/2023 (en points)	Evolution 2022/2023 (taux de variation)
Magasinage, manutention et déménagement	26%	0	1%
Organisation de la circulation des marchandises	47%	-3	0%
Personnel d'encadrement logistique	29%	-1	10%
Personnel de conduite du transport routier	10%	-1	12%
Personnel d'encadrement du transport routier	27%	-2	0%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	21%	-1	3%
Ensemble du marché du travail régional	52%	-1	0%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Les femmes restent majoritairement inscrites sur les métiers de l'organisation des transports, à hauteur de 47%, proches de l'ensemble du marché du travail qui est de 52%.

Au niveau de la conduite, les femmes restent majoritairement inscrites sur les métiers de conduite de personnes : conduite de véhicules sanitaires pour 35% d'entre elles (en hausse de 6% en un an), conduite de particuliers pour 19% et conduite en transport en commun pour 18%.

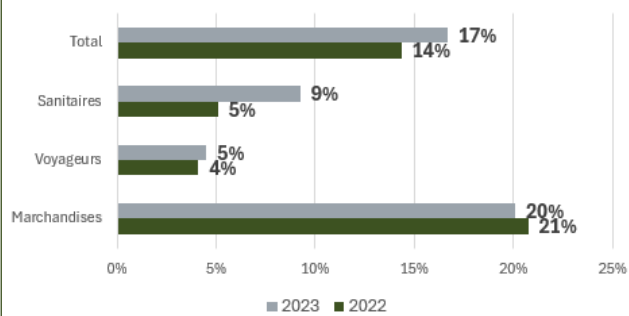
Elles sont peu nombreuses à être inscrites sur les métiers de conduite en transport de marchandises : sur longue distance (5%) et sur courte distance : 8%.

6. Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2023

	Part des femmes	Evolution 2022/2023 (en points)	Evolution 2022/2023 (taux de variation)
Conduite de marchandises sur longue distance	5%	-1	20%
Courses et livraisons express	17%	1	-17%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	8%	0	9%
Conduite de transport de particuliers	19%	-4	34%
Conduite de transport en commun sur route	18%	-1	3%
Conduite de véhicules sanitaires	35%	0	6%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

7. Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En Auvergne-Rhône-Alpes, 17 % des recrutements de la branche sont effectués en 2023 au profit des jeunes de moins de 25 ans, soit 3 points de plus que l'année passée. Si les données dans le secteur du transport routier de marchandises restent stables, l'embauche des jeunes de moins de 25 ans s'est faite dans le transport de voyageurs à hauteur de 5 % des recrutements, et 9 % en transport sanitaires.

La part des jeunes dans la demande d'emploi sur les métiers du transport et de la logistique est de 14 % sur 2023, en hausse seulement de 1% par rapport à l'année passée. Ce pourcentage est en adéquation avec le nombre de jeunes positionnés sur l'ensemble du marché du travail en Auvergne-Rhône-Alpes : 13%.

La part des jeunes positionnés en recherche d'emploi est en hausse sur les métiers de la famille « Magasinage, manutention et déménagement », avec une évolution de plus de 11 points par rapport à l'année passée ; également sur les métiers de l'organisation de la circulation de marchandises à hauteur de 13%.

Notons également la progression significative de la part des jeunes en recherche d'emploi pour des postes de conduite du transport routier, qui représente 9% des demandes, mais est en hausse de 18%.

8. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2023

	Part des jeunes (-25 ans)	Evolution 2022/2023 (en points)	Evolution 2022/2023 (taux de variation)
Magasinage, manutention et déménagement	17%	0	11%
Organisation de la circulation des marchandises	13%	-1	0%
Personnel d'encadrement logistique	7%	0	5%
Personnel de conduite du transport routier	9%	-1	18%
Personnel d'encadrement du transport routier	8%	-1	-17%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	14%	-1	12%
Ensemble du marché du travail régional	13%	0	5%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

9. Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2023

	Part des jeunes (-25 ans)	Evolution 2022/2023 (en points)	Evolution 2022/2023 (taux de variation)
Conduite de marchandises sur longue distance	5%	-1	24%
Courses et livraisons express	17%	1	0%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	15%	-1	16%
Conduite de transport de particuliers	2%	0	0%
Conduite de transport en commun sur route	3%	0	50%
Conduite de véhicules sanitaires	9%	0	29%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

32% des jeunes en recherche d'emploi se positionnent sur les postes de conduite en courses et livraison express et également en conduite et livraison par tournées sur courte distance.

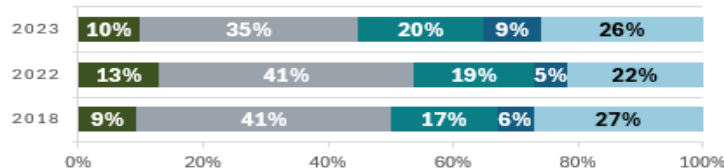
Nous notons toujours la part très faible des jeunes dans la conduite de transport de personnes, que ce soit en transport en commun sur route ou transport de particuliers : 5% au total. Néanmoins, nous pouvons noter une augmentation de 50% sur les postes de conduite en transport en commun.

Les démissions restent le premier motif de départ des salariés de la Branche en Auvergne-Rhône-Alpes.

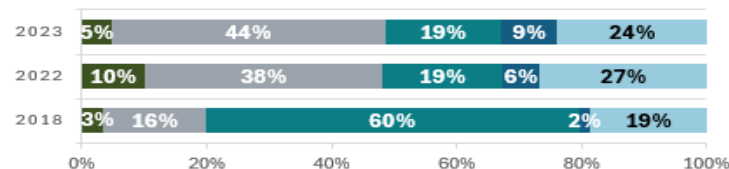
Toutefois, la proportion a diminué dans l'activité marchandises et également sanitaire avec respectivement une baisse de 6 points et 9 points. En revanche, dans l'activité voyageurs, 44% des départs sont dû à des démissions, soit une hausse de 6%.

10. Motifs de départs des salariés employés, par activité

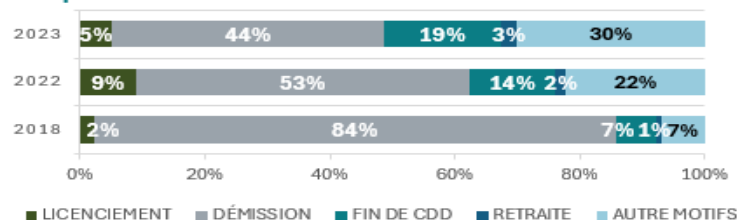
Activités marchandises



Transport de voyageurs

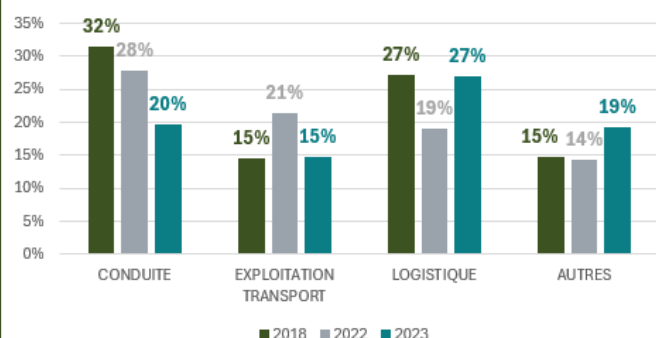


Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

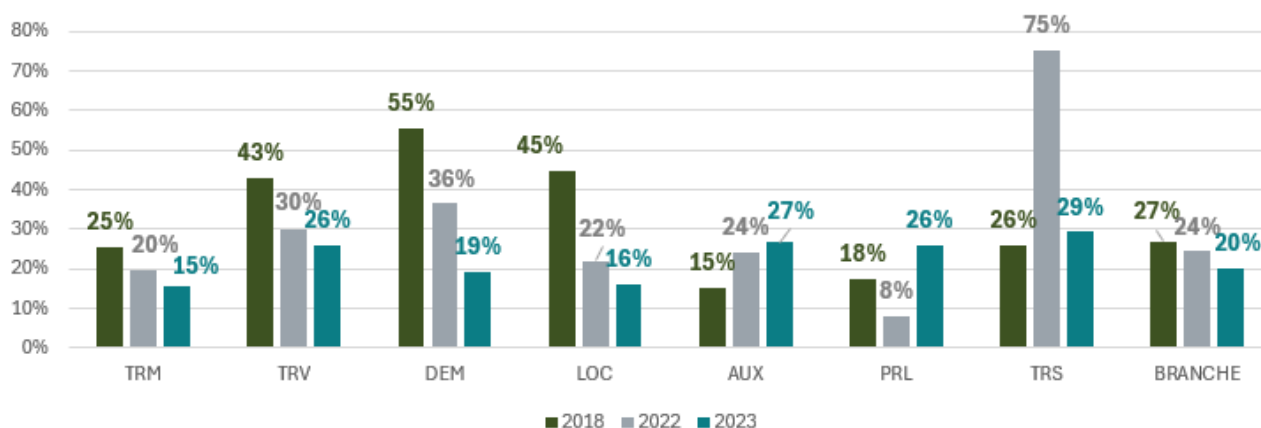
11. Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Il nous permet d'apprécier l'ampleur des mouvements de personnel en entreprise et notamment le renouvellement des effectifs sur l'année. Plus il est élevé, plus les employeurs sont susceptibles de connaître un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année. C'est un indicateur pertinent de la gestion des ressources humaines. Et bien que généralement perçu comme un marqueur du climat social, il s'explique souvent par une situation de vieillissement accru des effectifs (départs massifs en retraite par exemple).

12. Taux de rotation par secteurs d'activité et par branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation de la branche a diminué en 2023, et se situe à 20%.

Les entreprises ont été moins touchées pour le renouvellement de leurs effectifs au cours de l'année 2023, notamment en transport de marchandises, transport de voyageurs et transport sanitaire.

Les mouvements de personnel ont principalement impacté les familles logistique, métiers pénuriques permettant aux salariés de changer plus facilement.

La prospective globale pour la région

▪ Estimation des effectifs au 31 décembre 2024

Des prévisions plus frileuses que les années précédentes.

Les membres de l'Observatoire se sont réunis en novembre 2024 et ont estimé que le nombre de salariés au sein de la CCNTR augmenterait seulement de 258 au cours de l'année 2024, soit une augmentation de 0,3 %. Cette estimation se fonde sur les données disponibles quant à l'évolution de l'activité et de l'emploi sur les premiers trimestres 2024, et sur les travaux d'analyses et de prévisions réalisés en novembre 2024 par les OPTL régionaux.

La consolidation des statistiques régionales des URSSAF indique que l'emploi dans les transports routiers et activités auxiliaires stagne au premier semestre 2024.

Cette réunion est aussi l'occasion pour les membres d'échanger sur les dernières informations et la conjoncture économique du secteur. Le niveau de trésorerie des entreprises du secteur des transports routiers en France a été marqué par une baisse significative sur l'année 2024. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation :

- Augmentation des coûts d'exploitation : Les coûts, notamment ceux liés à la maintenance, et à l'acquisition des véhicules ont continué d'augmenter.
- Difficultés de recrutement : Les entreprises ont dû faire face à des difficultés de recrutement. Les départs en retraite dans le secteur maintiennent toutefois la dynamique de l'emploi, et les recrutements dans le secteur.

L'ensemble de ces défis ont conduit à une situation où de nombreuses entreprises ont vu leur trésorerie se détériorer, obligeant les entreprises à adopter des mesures de réduction des coûts et à chercher des solutions pour améliorer leur efficacité opérationnelle.

Néanmoins, l'emploi continue de croître, avec toujours des difficultés de recrutement sur certains métiers, même s'il n'y avait pas eu autant de difficultés de recrutement. Compte tenu de la pyramide des âges de la Branche, les recrutements devront se poursuivre pour remplacer les départs en retraite.

1. [Synthèse des prévisions au 31 décembre 2024 par les membres de l'OPTL en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

- En **Marchandises**, cela représenterait **0,30%** soit au total **80 852** salariés.
- En **Voyageurs**, cela représenterait **-0,4%** soit au total **12 459** salariés.
- En **Sanitaire**, cela représenterait **1,4%** soit au total **6 149** salariés.

En s'appuyant notamment sur les données de conjoncture et l'acquis de croissance relevé au 1er semestre 2024, les membres de l'OPTL ont estimé que les **effectifs salariés** devraient baisser de **0,3%** au cours de l'**année 2024** (soit **258** portant le total à **98 460 salariés**).

2. Répartition des établissements ayant des projets de recrutement en 2024

	Etablissements	%
TRM	696	20%
TRV	230	58%
DEM	7	5%
LOC	52	39%
AUX	99	14%
PRL	52	21%
TRS	203	39%
TOTAL	1342	24%

Près d'un quart des établissements interrogés par l'AFT au premier semestre 2024 déclare avoir des projets de recrutement, soit plus de 1 300 établissements ayant des salariés. Ce nombre marque une nette baisse de près de 50% par rapport à l'année précédente. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette baisse hormis le transport sanitaire, qui observe une hausse du volume de leurs projets de recrutement de 34 %.

Selon l'enquête sur les besoins en main d'œuvre de France Travail, il y a, en 2024, 13% d'intention d'embauche en moins.

2. Nombre d'établissements déclarant éprouver des difficultés par famille professionnelle et par secteur au 31 décembre 2023

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Conduite	998	244	40	56	172	25	134	1667
Exploitation transport	398	11	0	2	93	18	27	549
Autre	412	4	7	3	49	21	90	586
Logistique	97	0	0	12	33	35		177
TOTAL	1904	259	47	73	347	98	251	2980

53 % des établissements de la Branche déclarent éprouver des difficultés de recrutement au premier semestre 2024 (en baisse de 5 points par rapport à 2023). Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette baisse, hormis les auxiliaires de transport.

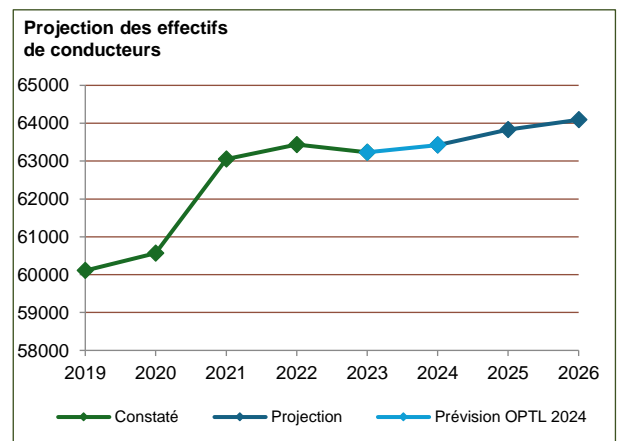
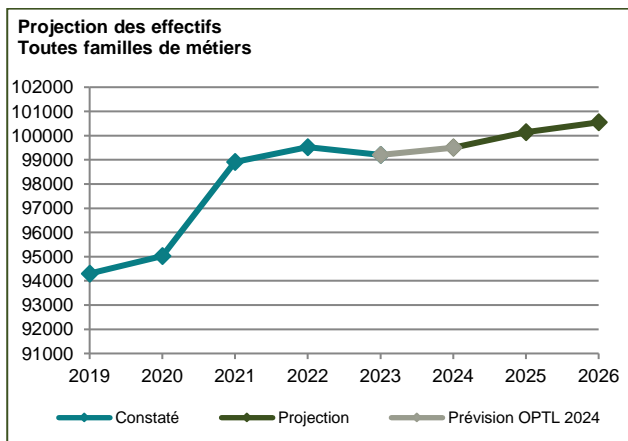
▪ Projection des effectifs et des besoins en formation au niveau de la branche

La projection des emplois et des besoins s'établit sur une ancienneté moyenne dans le métier (et non dans l'établissement comme affiché le rapport) de 19 ans en Marchandises, 12 ans en Voyageurs et 9 ans en Sanitaire.

Ces prévisions aident à calculer le nombre de besoins en personnel qu'il faudrait satisfaire, aussi bien pour renouveler les départs de fin de carrière (de plus en plus importants) que pour faire face à la croissance des effectifs (création nette d'emploi).

Pour information, l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi n'est pas « modélisée » ici, c'est-à-dire non prise en compte des éventuelles pénuries de main d'œuvre.

Note du rédacteur : les graphiques suivants n'expriment qu'une projection des effectifs et des besoins en personnel en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional pour l'année 2024.



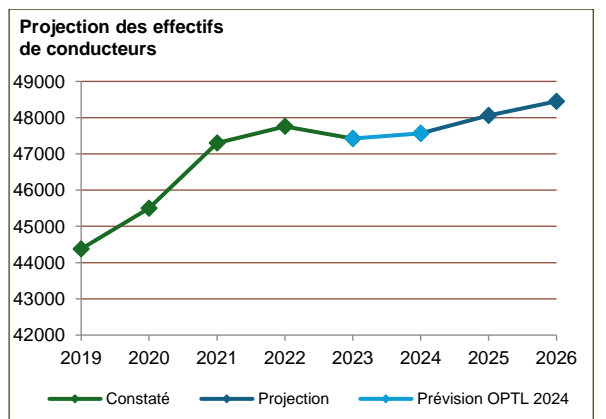
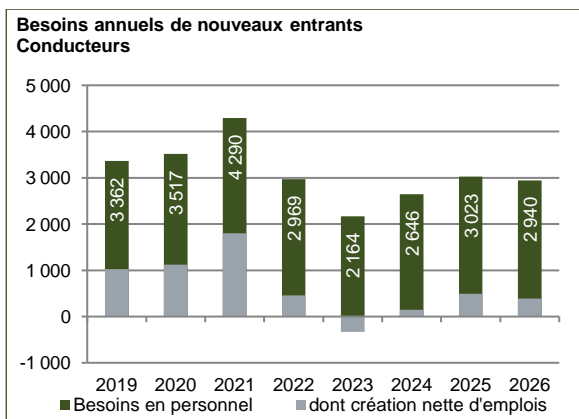
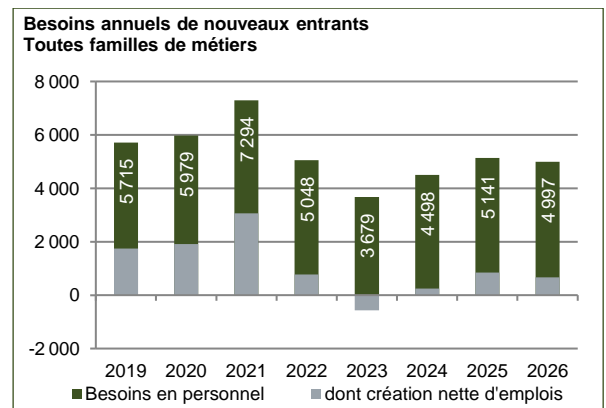
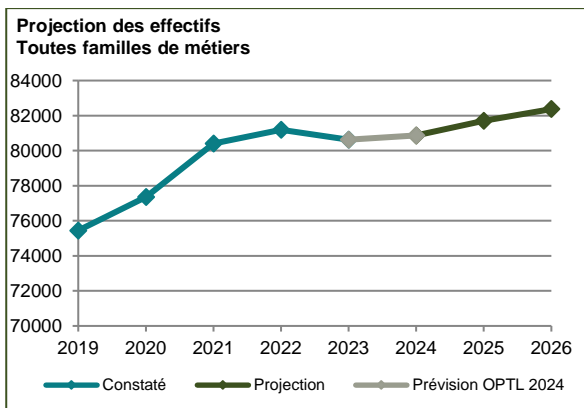
Au niveau de la branche, nous pouvons estimer que les effectifs continueront de croître les années à venir et dépasseront les 100 000 en 2025.

Le nombre de créations d'emplois devraient augmenter en 2025 et passer de 300 en 2024 à plus de 600 en 2025, dont 400 pour les emplois de conducteurs.

Activités marchandises

Les entreprises de transport de marchandises et de la logistique font face à un repli de la consommation des ménages en volume du fait de l'inflation en 2024. L'activité traverse une période marquée par des difficultés économiques et structurelles, mais aussi d'attractivité des métiers, impactant les niveaux d'activité et des effectifs. Le ralentissement généralisé de l'activité est observé avec une baisse significative des volumes transportés.

Toutefois, elles bénéficient de la hausse des prix du transport routier de fret et de la baisse des prix du gazole professionnel, tandis que le développement croissant de l'e-commerce offre de belles perspectives au secteur. La crise semble se prolonger sur l'année 2025. Les chefs d'entreprises restent inquiets, même si le développement croissant de l'e-commerce offre de belles perspectives au secteur. En termes d'emplois, les entreprises restent globalement prudentes, limitant les recrutements aux remplacements.



Dans les activités du transport routier de marchandises, nous pouvons estimer que les effectifs continueront de croître dans les années à venir et nous estimons que les besoins annuels de nouveaux entrants sont d'environ 5 000 salariés supplémentaires en 2025, dont 83% sont dû aux remplacements des départs.

Transport routier de voyageurs

Le secteur affiche une dynamique globalement positive en 2024. Des ouvertures de lignes et une forte demande en transport touristique ont favorisé l'extension.

Toutefois, le transport routier de voyageurs est le secteur éprouvant le plus de difficultés à recruter. Ces difficultés sont principalement liées à la condition d'âge pour accéder aux métiers du secteur, et à l'importance du travail à temps partiel en particulier pour le transport scolaire. Certaines entreprises proposent toutefois du temps plein, même pour des missions de transports scolaires.

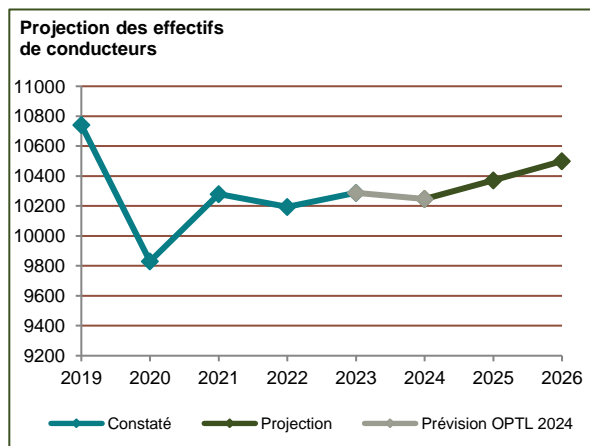
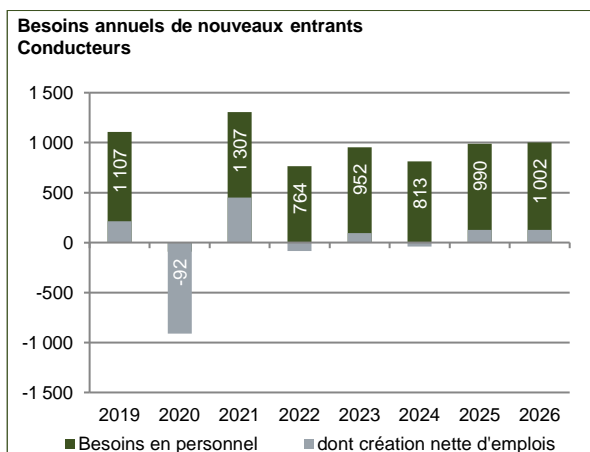
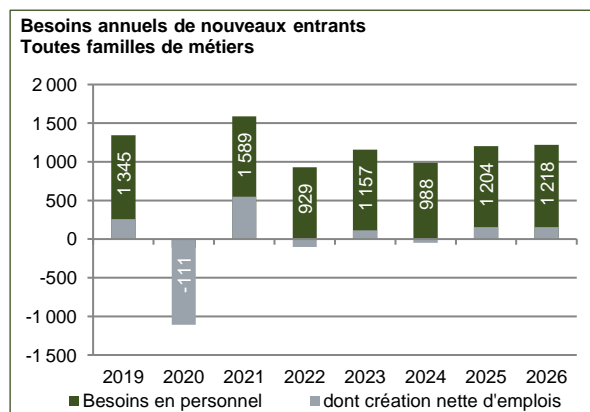
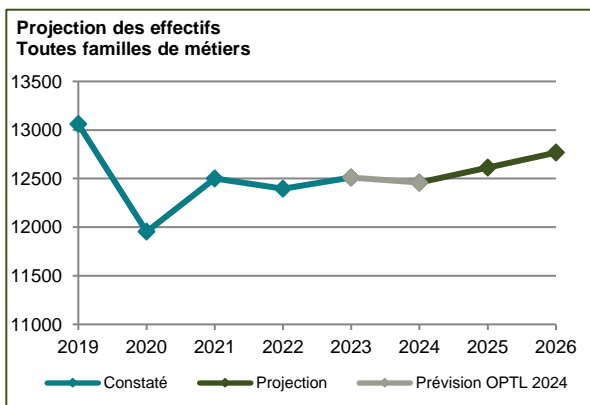
Différentes actions ont été menées pour pallier ces difficultés au nombre desquelles l'abaissement de l'âge de passage du permis D à 18 ans, l'augmentation du nombre de formations à la conduite avec le titre professionnel et l'ouverture dans des lycées de la filière de 4 CAP C4A dans la région ainsi que la mise en place de l'attestation de droit à conduire sécurisée. Effectivement, depuis le 30 novembre 2024, les conducteurs titulaires du permis de conduire peuvent télécharger une attestation justifiant de leur autorisation à conduire.

La mise en place de ce dispositif permet aux nouveaux titulaires du permis D de conduire directement dans l'attente de la réception de leur permis de conduire.

Il est toutefois difficile d'attirer les jeunes.

De plus, les salaires ont augmenté se rapprochant du transport urbain, néanmoins, le secteur manque encore des candidats.

En Auvergne-Rhône-Alpes, sur 2024, il y a eu l'effet des jeux olympiques et surtout des Worldskills qui ont contribué à dynamiser le recrutement, la formation et l'employabilité. Les entreprises, surtout rhônalpines, ont connu moins de difficulté à recruter pour la rentrée scolaire de septembre 2024. La pénurie de candidats a été moins marquée.



Dans les activités du transport routier de voyageurs, nous pouvons estimer que les besoins annuels des nouveaux entrants dépasseront 1 000 salariés, dont 13% concernent des créations d'emploi en 2025.

Transport sanitaire

En 2024, le secteur est marqué par une dynamique globalement positive, soutenue par des besoins démographiques et médicaux croissants. Le dynamisme est soutenu également par le vieillissement de la population et l'accès élargi aux soins.

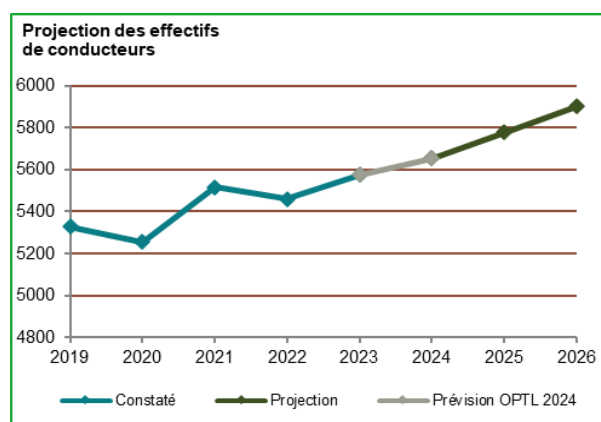
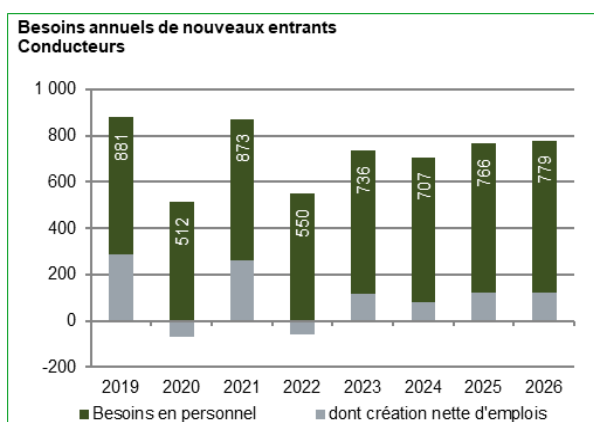
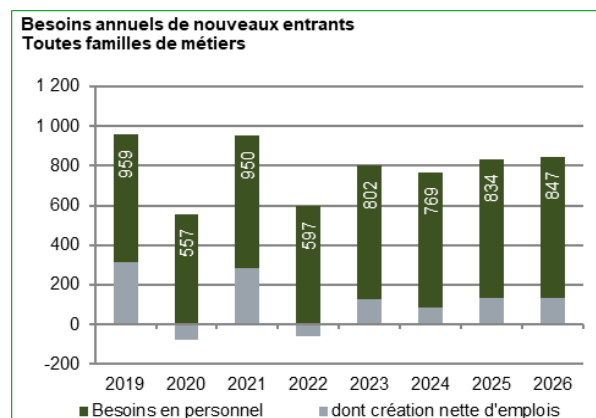
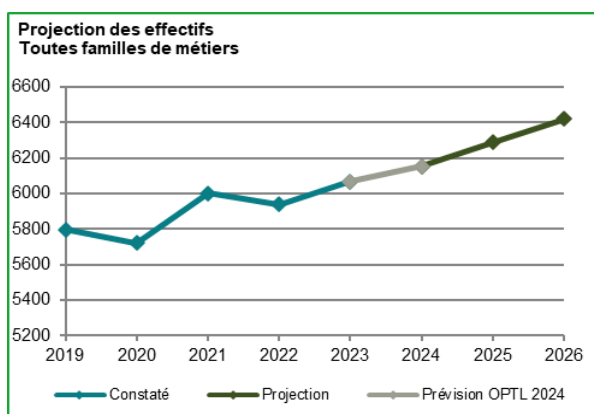
La mise en place des Urgences Pré-Hospitalières (UPH) et du nouveau mode de rémunération intégrant le Revenu Minimum Garanti (RMG) pose d'importantes difficultés économiques. Sur le plan organisationnel, cette réforme porte ses fruits, mais l'équilibre économique reste à trouver.

Le turn-over reste prégnant, même si les candidats restent dans le secteur, ils souhaitent régulièrement changer d'entreprises.

Le transport partagé se développe de plus en plus.

Le secteur est confronté à des difficultés financières. Le rallongement des délais de paiement jusqu'à 5 à 6 mois en Auvergne-Rhône-Alpes et la dépendance au financement public pèsent sur le secteur.

Les perspectives sont très prudentes, notamment dû à l'attente de la loi de financement de la sécurité sociale.



Dans les activités du transport sanitaire, nous pouvons estimer que les besoins annuels des nouveaux entrants dépasseront 800 salariés, dont 130 créations d'emploi en 2025 (16%).



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

—
optl@optl.fr